



Recompositions stratégiques

Un bilan de l'année 2010

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans ce document
n'engagent que leurs auteurs.
Elles ne constituent en aucune manière
une position officielle du ministère de la défense.

Sommaire

1. REGARDS STRATEGIQUES	5
France : le « troisième cercle » en rupture stratégique.....	5
La bipolarisation Chine/Etats-Unis : un voile stratégique.....	11
Fin de guerre en Irak ?	14
2011: vers un renouvellement du panorama de l'économie de défense	19
Le temps de la cohérence stratégique	22
La confirmation du phénomène d'émergence stratégique	25
La coopération militaire entre la France et le Royaume-Uni : une histoire au long-cours.....	30
2. LES PARTENARIATS STRATEGIQUES.....	34
Penser le concept de partenariat stratégique	34
Quels partenariats stratégiques pour la France ?.....	40
ANNEXES : EVENEMENTS STRATEGIQUES.....	53

1. REGARDS STRATEGIQUES

France : le « troisième cercle » en rupture stratégique
Professeur Frédéric Charillon, directeur de l'IRSEM

Une des approches connues des relations internationales pose l'hypothèse selon laquelle l'action extérieure d'un Etat se déploie sur trois cercles de priorité distincts : celui du voisinage régional, celui des partenariats globaux, et, si les moyens le permettent, un troisième cercle constitué de relations privilégiées avec des zones plus lointaines géographiquement, et héritées d'une histoire particulière.¹ Pour la France, ces trois cercles renvoient respectivement à l'Union Européenne, à l'alliance atlantique, et pour le troisième cercle, souvent qualifié de « cercle de la francophonie », au double espace méditerranéen (en particulier Afrique du Nord et Moyen-Orient, notamment Liban) et africain (en particulier l'Afrique de l'ouest francophone).

Ce troisième cercle a connu une évolution importante dans les dernières années, qui en a changé considérablement la donne politique comme la structure sociale. Ce mouvement s'est précipité dans les derniers mois de 2010 et dans les premiers jours de 2011, plaçant la France, comme bien d'autres pays, face à une complexité nouvelle, dont les contours n'apparaissent pas encore clairement. Par ordre chronologique, le refus par le président Gbagbo des résultats de

¹ Pour la Grande-Bretagne, il est parfois apparu que le cercle global (c'est-à-dire atlantique) prévalait parfois sur le cercle régional (européen), ainsi que sur le troisième (en l'occurrence le Commonwealth).

l'élection présidentielle ivoirienne (28 novembre – 2 décembre 2010), la chute du gouvernement de Saad Hariri au Liban (le 12 janvier 2011), la chute du président Ben Ali en Tunisie (le 14 janvier 2011), le départ du président Moubarak en Egypte (le 11 février suivant), plongent dans la crise politique quatre pays clefs du dispositif stratégique français. Trois de ces pays (Côte d'Ivoire, Tunisie, Liban) sont au moins partiellement francophones, liés à la France par l'histoire récente, disposent d'importantes communautés nationales ou binationales dans l'hexagone et même sur leur territoire. L'Egypte, qui dispose d'un important réseau d'élites francophones, est l'un des pays clefs de la situation au Proche Orient, un géant démographique arabe doté d'une diplomatie de haut niveau comme d'une armée importante, et a constitué dans les dernières décennies un partenaire privilégié pour Paris.

Les événements récents dans ces quatre Etats laissent apparaître plusieurs conséquences immédiates, et appellent à tirer plusieurs leçons stratégiques.

plusieurs conséquences, d'abord. 1- Le départ de trois chefs d'Etat ou de gouvernement qui constituaient des interlocuteurs connus et familiers de la France, le maintien, à l'inverse, d'un quatrième (Laurent Gbagbo) qui entretient des relations compliquées avec Paris, constituent au moins dans un premier temps un casse-tête supplémentaire pour notre action extérieure, et ceci quels que soient les mérites ou les fautes des personnages en question. 2- Les relations avec ces pays sont appelées à rester étroites néanmoins, aussi bien sur le plan culturel et socio-économique (présence croisée de populations, comme on l'a dit, mais aussi d'intérêts commerciaux), sur le plan politique (il s'agit de pays incontournables dans leurs régions ou sous-

régions respectives), que sur le plan militaire (avec des accords, des coopérations, des échanges et même, pour le Liban et la Côte d'Ivoire, une présence française importante au sein respectivement de la FINUL et de l'opération Licorne). Statu quo impossible donc, du fait des événements récents, mais rupture improbable également. La question est donc de savoir comment les liens incontournables avec ces pays pourront être réinventés. 3- La France n'est pas seule à être démunie face à cette nouvelle donne : par définition, les processus de crise politique sont difficiles à lire. L'Union Européenne dans son ensemble, qui a fort peu fait entendre sa voix en tant que telle dans cette quadruple tourmente, se trouve tout autant prise par surprise. Les Etats-Unis ont adopté une posture haute dans les événements tunisiens et surtout égyptiens, mais rien ne garantit pour l'heure que celle-ci sera payante à moyen terme. D'abord parce que cette posture n'a été ni univoque ni exempte de maladresses (à l'image des déclarations du vice-président Biden et du chef de la CIA, Leon Panetta), ensuite parce qu'une prise de parole extérieure dans un processus insurrectionnel devient en soi un paramètre de la nouvelle situation. L'appui ou l'intervention politique américaine dans le déroulement politique égyptien peut devenir un enjeu en soi, tout comme une présence française trop forte dans le cas tunisien aurait pu l'être : l'exemple ivoirien démontre l'existence de tels mécanismes. Enfin parce que le lâchage politique rapide d'un régime certes critiquable mais néanmoins important, risque d'inquiéter d'autres acteurs, dans des contextes voisins (on songe ici, pour les Etats-Unis, aux actuelles inquiétudes jordaniennes ou saoudiennes, entre autres). Ces constats ne sont certes ni réjouissants ni sympathiques, mais telle est souvent, hélas, la Realpolitik.

De ces situations, il faudra savoir tirer plusieurs leçons stratégiques, qui restent naturellement à formuler. 1- Il s'agira en premier lieu, pour la France, de penser ou de repenser le concept intéressant de proximité stratégique. Lorsque des pays sont considérés comme proches, par l'histoire, la géographie et/ou les interactions sociales et culturelles, quels bénéfices stratégiques peut on en tirer et comment ? La proximité politique avec un régime en place ne suffit pas, et risque même, on l'a vu, d'être contreproductive si elle est contestée par le bas. Il est donc impératif d'élargir cette proximité à l'ensemble des acteurs d'une société donnée, et d'utiliser l'é étroitesse de ces liens, la qualité de cette écoute, non pour soutenir inconditionnellement des régimes, mais plutôt pour leur faire part avec franchise de nos inquiétudes face à des évolutions contraires à nos intérêts et à nos valeurs (lesquelles ne s'opposent pas, comme on le croit trop souvent). Evolutions que l'on aura su mesurer justement grâce à ce dialogue élargi, mentionné plus haut. 2- C'est là également toute la question de la dépendance stratégique à l'interlocuteur qui est posée, et qui doit être dépassée. Se trouver dans une situation où la qualité du lien stratégique établi avec un pays donné dépend de la proximité à l'interlocuteur, c'est-à-dire au leader, constitue certes un cas classique dans les relations internationales, mais qui marque également une vulnérabilité forte. Cette dépendance à l'interlocuteur doit donc faire l'objet d'une réflexion stratégique pays par pays, avec l'objectif d'obtenir sa réduction. Sur les quatre pays mentionnés ici, deux sont fortement clivés en camps politiques connus (la Côte d'Ivoire et le Liban), deux autres (Tunisie et Egypte) offrent une marge de manœuvre plus importante, dans la mesure où ils se trouvent précisément en phase de reconstitution du jeu politique : il est donc important de prendre date au plus vite avec l'ensemble des acteurs, grâce à un repérage auquel les spécialistes d'aires géographiques

pourront apporter des éclairages indispensables. 3- Ceci, d'une certaine manière, amène à revisiter le concept de relation patron-client, débarrassée de ses mythes post-coloniaux. Dans la relation de proximité, chacun des deux interlocuteurs a ses intérêts, et se trouve, selon les dossiers, en position de patron ou de client, c'est-à-dire de fournisseur ou de demandeur. En Côte d'Ivoire comme en Tunisie (à l'instar également des Etats-Unis en Egypte), la France peut apporter beaucoup à son interlocuteur dans certains secteurs, mais a besoin de son soutien dans d'autres. Ce sont ces intérêts croisés qu'il faut exposer clairement, collectivement, de manière à ce que le processus même de leur formulation soit un facteur de confiance et de rapprochement. Ici, la clarification des intérêts stratégiques peut aider à dépasser les non-dits issus d'une histoire tourmentée. 4- Enfin, la question des moyens est incontournable dans ces réflexions et dans ces dialogues. L'importance qu'un pays attache à un autre se mesure de moins en moins à l'émotion ou à l'affect, mais de plus en plus aux moyens mis en œuvre. La France accorde une importance affective forte, c'est un fait, aux sociétés de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie, du Liban, et même de l'Egypte, certes moins proche. Comment cela doit-il se traduire en moyens mis en œuvre : importance des missions diplomatiques, culturelles, militaires, formations, coopérations, etc. Ici comme en sciences sociales, seules les démonstrations vérifiables comptent. L'installation d'une base militaire à Abou Dhabi, la formation de militaires étrangers en France ou sur place, une enveloppe de coopération, l'ouverture d'un centre culturel, sont des signes tangibles. Des déclarations d'amitié ou l'invocation d'une histoire riche, hélas, le sont moins, a fortiori lorsqu'elles s'adressent à des populations au sein desquelles les moins de 25 ou 30 ans représentent une majorité démographique (42% de moins de 25 ans en Tunisie, 52% en Egypte).

Le « troisième cercle » de priorité français a donc connu bien des bouleversements importants, qui se sont accélérés considérablement à l'hiver 2010-2011. Ces événements récents étaient difficiles à anticiper avec précision, et leurs dynamiques n'appartiennent qu'aux sociétés concernées. La réflexion stratégique doit désormais faire en sorte qu'ils marquent un nouveau départ pour la relation entre ces acteurs et la France, plutôt qu'un éloignement progressif.

La bipolarisation Chine/Etats-Unis : un voile stratégique
Professeur Frédéric Ramel, directeur scientifique de l'IRSEM

Pour la première fois dans l'histoire présidentielle des Etats-Unis, la présidence Obama se veut délibérément orientée vers le Pacifique. En dépit du rapprochement avec Moscou quant aux négociations sur le désarmement, malgré le développement d'un multi-multilatéralisme à vocation globale inspiré par Anne-Marie Slaughter, cette préoccupation vers l'océan de l'ouest apparaît comme structurante pour le locataire de la Maison Blanche. Elle contribue à façonner le débat stratégique autour d'une bipolarisation Pékin-Washington. Le Global Strategic Review 2010 organisé par l'International Institute for Strategic Studies de Londres tenu à Genève en septembre dernier en est l'une des expressions les plus saillantes. Reflet des tendances majeures de l'année, cette rencontre internationale place au faîte de l'agenda l'émergence d'une « confiance réciproque » entre les deux puissances. Cette perspective favorise des prises de décision au sein de l'administration Obama, non sans inflexion voire retournement dans la politique de défense américaine comme l'illustre notamment le rapprochement significatif avec le Vietnam eu égard aux enjeux navals et maritimes de l'Asie du Sud est. Néanmoins, une telle perspective ne doit pas aveugler l'analyste. La bipolarisation Chine/Etats-Unis correspond à un voile stratégique qu'il convient de relativiser, pour ne pas dire déchirer. En effet, elle se révèle à la fois impropre et partielle.

Impropre tout d'abord car les interactions diplomatiques et stratégiques entre ces deux Etats n'engendrent pas une « cristallisation

bipolaire ». Que ce soit dans l'exemple antique Sparte/Athènes ou bien dans le cas de la guerre froide, la bipolarisation repose sur deux propriétés inexistantes aujourd'hui. Tout d'abord, la configuration bipolaire suppose un système d'alliances, lesquelles sont contrôlées par les puissances en conflit. Rien de tel dans l'environnement actuel. La Chine ne fédère pas une alliance interétatique sur la base d'une « menace » qu'incarneraient les Etats-Unis. De leur côté, ces derniers ne procèdent pas de la sorte à l'égard de Pékin quand bien même ils tentent de transformer l'Otan en acteur global via les valeurs « universelles et perpétuelles » que ses membres partagent ainsi que la capacité de « contrôler des opérations n'importe où grâce à sa structure de commandement militaire intégrée ». De plus, la relation sino-américaine n'épouse pas les traits d'un affrontement idéologique. La Chine adhère à l'orthodoxie économique diffusée par l'Occident. Par là, elle se moule dans les habits du capitalisme mondial. Certes, elle ne bénéficie pas des mêmes atouts en matière de « production immatérielle », laquelle est devenue la nouvelle source de valeur ajoutée en économie internationale (cf. les études de Daniel Cohen en particulier). Toutefois, son taux d'épargne élevé, ses investissements directs à l'étranger et son insertion dans le commerce mondial ne remettent pas en cause de l'idéologie capitaliste. Bien au contraire, le gouvernement chinois cultive un révisionnisme modéré par rapport à l'ordre économique international. Il aspire à un rééquilibrage au sein de ce dernier, non à son éradication. Ce qui différencie définitivement la Chine des puissances révisionnistes radicales de l'entre-deux guerres.

Mais cette bipolarisation est également partielle. Le terme de « voile » utilisé ici entend condenser cette interprétation. En effet, la bipolarisation Chine/Etats-Unis ne permet pas de saisir les

recompositions stratégiques à l'œuvre. L'année 2010 les confirme. Ces recompositions s'apparentent à un double tissage. Le premier se manifeste entre émergents avec le renforcement du partenariat Chine/Russie, ou l'organisation du second sommet des BRIC à Brasilia où la question iranienne fut inscrite comme priorité. Le second tissage apparaît entre émergents et acteurs tiers. La présence et l'activisme diplomatique du Brésil en Afrique (notamment avec l'Angola cet automne) illustre bien cette tendance. Ce double tissage est un instantané des transformations stratégiques, lesquelles convergent en un point : l'éclosion d'un système international « oligopolaire » pour reprendre la terminologie de Jean Baechler. Ce système présente la particularité d'unir et d'opposer entre cinq à dix « polities » (organisation politique fondée sur la pacification intérieure et la possibilité d'une guerre à l'extérieur) : aucune de ces polities « n'est assez puissante, pour l'emporter sur la coalition de toutes les autres, ce qui les conduit ensemble vers des positions successives d'équilibre stable à très long terme ». Cette configuration invite à reconnaître une nécessaire prudence et sagesse dans les relations stratégiques. Cette tendance n'exclut pas la pénétration de l'arène internationale par des acteurs sociétaux de plus en plus autonomes. Cette tendance n'exclut pas non plus d'autres transformations, notamment sur le plan des valeurs avec l'essoufflement de l'universalisme « occidental ». L'ensemble de ces recompositions pousse à l'adoption d'une posture stratégique : le développement de partenariats divers engagés par les puissances moyennes comme la France avec les émergents. Il devrait être guidé selon un principe de clairvoyance (comprendre les motivations du partenaire) et un souci de robustesse (améliorer la cohésion par des actions concrètes entre partenaires).

En d'autres termes, interpréter l'environnement international en termes de bipolarisation Chine/Etats-Unis pêche par réductionnisme. Le « milieu international » est à la fois bien plus dense et bien plus ouvert. Comprendre cette caractéristique du système international actuel signifie saisir des opportunités pour l'action. C'est également empêcher l'émergence d'un nouvel « overlay » du type Chine/Etats-Unis. Il aurait des effets désastreux puisqu'il reposerait sur une appréciation partielle des recompositions stratégiques.

Fin de guerre en Irak ?

Colonel Michel Goya, directeur du département « Etude des nouveaux conflits ».

Dans la nuit du 18 au 19 août 2010, la dernière unité de combat américaine encore présente en Irak franchit la frontière koweïtienne. Nulle cérémonie particulière ni déclaration triomphante sur fond de bannière « mission accomplie » comme lors du discours du président Bush prononcé le 1^{er} mai 2003. Il est vrai qu'entre ces deux dates, la conception clausewitzienne de la guerre marquée par un début et une fin clairs, continuation puis préalable de la politique des États, est remplacée par celle de la croissance et de la décroissance de la violence politique en fonction des interactions entre l'occupant et son environnement humain irakien.

La vision occidentale d'un but politique (« état final recherché ») à atteindre par une action militaire planifiée, puis conduite énergiquement pour compenser l'inévitable friction clausewitzienne, semble pourtant pertinente au moment de l'invasion de mars 2003. On

se place semble-t-il dans le cadre classique d'un conflit interétatique résolu par le duel des armées, avec toutefois cette différence majeure que l'on détruit non seulement l'instrument militaire irakien mais aussi le régime de Saddam Hussein. Sans personne pour signer une capitulation sans condition la guerre reste « en l'air » alors que les forces de la coalition et une Autorité provisoire américaine s'installe au milieu du dernier pôle de la trinité clausewitzienne : la population. Cette greffe étrangère au milieu d'un corps social profondément nationaliste pouvait sans doute réussir tant la grande majorité de la population est satisfaite de la fin de l'embargo et de la chute du régime du Raïs. Elle échoue pourtant par la maladresse souvent meurtrière des troupes américaines et surtout la politique de table rase de l'Autorité provisoire qui déstabilisent encore plus une société déjà profondément affaiblie.

Cette révolution engendre plusieurs dynamiques invisibles aux yeux d'une coalition flottant à la surface de ce pays conquis. Les perdants politiques et économiques du « nouvel Irak », bientôt rejoints par d'innombrables humiliés et indignés par le comportement des occupants, s'organisent en groupes de guérilla dans les villes sunnites le long du Tigre et de l'Euphrate. Le terrorisme d'Al-Qaida, qui n'existait pas en Irak, parvient finalement à s'y implanter, transformant ainsi une des causes de l'intervention en une de ses conséquences. Les partis politiques kurdes tentent une politique de reconquête ethnique des zones dont ils avaient été chassés par Saddam Hussein, en particulier dans la région pétrolifère de Kirkouk. Un grand mouvement nationaliste, l'Armée du Mahdi, s'implante dans les milieux populaires chiites de Bagdad et des provinces du Sud. Enfin, un klepto-parti, Fadilah, s'installe à Bassorah afin de profiter des revenus pétroliers de la deuxième ville du pays.

Ces mouvements souterrains ont généré des « cygnes noirs », des événements importants, généralement violents et toujours surprenants pour une coalition myope. Dans cette lutte entre l'ordre et l'entropie, entre le visible et l'invisible, les réactions militaires américaines parviennent à traiter les symptômes visibles mais toujours en stimulant ou en générant des dynamiques cachées. On aboutit ainsi à plusieurs phases d'euphorie lorsque les indicateurs chiffrés américano-centrés (principalement le nombre d'attaques contre les forces occupantes) semblent à nouveau bons. Mais ces euphories sont finalement toujours suivies de catastrophes.

À l'illusion de la victoire contre la guérilla sunnite après l'arrestation de Saddam Hussein en décembre 2003, se succèdent les chocs simultanés de la résistance de la ville de Falloujah, du soulèvement de l'armée du Mahdi dans le sud chiite, de l'effondrement des premières forces irakiennes créées par les Américains et des révélations des exactions de la prison d'Abou Ghraïb. Un nouvel emploi des forces américaines plus global, plus prudent, permet en un an de juguler les conséquences de ces nouveaux « cygnes noirs » tout en mettant en place des institutions démocratiques et plusieurs scrutins électoraux. À l'automne 2005, le nouveau sentiment de succès régnant induit un premier repli américain à l'intérieur de grandes bases loin des villes. Ce sentiment de confiance va pourtant être mis à mal en l'espace de quelques semaines. L'armée du Mahdi et Al-Qaida en Irak (AQI) mettent en œuvre des campagnes de terreur pour contrôler Bagdad ; les gouvernements successifs multiplient les milices autonomes à dominante baasiste puis chiite ; l'opposition entre radicaux et nationalistes sunnites est de plus en plus violente et la purification ethnique se développe le long de la frontière kurdo-arabe. Le pays

finit par basculer dans une guerre civile interconfessionnelle et interethnique. Le doute et le sentiment d'impuissance s'installent au sein du haut-commandement et de l'exécutif américains. L'idée d'un repli hors d'Irak commence à s'imposer aux Etats-Unis. Alors même que les tendances profondes en Irak tendent vers un retournement de la situation.

La peur des Sunnites nationalistes d'un étouffement entre Kurdes, radicaux et Chiites au pouvoir à Bagdad, avait rendu possible l'idée d'un retournement d'alliance qui se concrétise effectivement lorsque les Américains, contre toute attente, décident, au début de 2007, non pas de se replier mais, au contraire, de renforcer leurs effectifs, faisant ainsi la preuve de leur détermination. Ce nouveau « cygne noir » permet de faire disparaître la guérilla sunnite tout en renforçant d'un coup les forces américaines de 100 000 combattants locaux. Ce changement rapide de rapport de forces entraîne un nouveau reflux mahdiste hors du champ militaire et donc la concentration des moyens contre AQI. A la fin de 2007, la spirale de violence est enrayerée, autorisant enfin la possibilité d'un repli honorable des troupes américaines.

C'est sur le constat amer d'une stabilité précaire acquise à un coût humain (41 000 tués et blessés dans la Coalition, plus de 170 000 Irakiens tués, combattants ou non) et économique (900 milliards de dollars de dépenses budgétaires pour le gouvernement américain) sans commune mesure avec ce qui était anticipé, pour un résultat qui est lui aussi très loin des espoirs initiaux. Si l'Irak est effectivement une démocratie, c'est une démocratie tellement fissurée qu'on doute qu'elle puisse servir un jour de « domino » entraînant toute la région vers l'idéal libéral-démocratique américain. La démocratie irakienne

est gérée par la classe politique la plus corrompue du monde, exception faite de celle de l'Afghanistan. L'armée du Mahdi est toujours présente en Irak. Le problème de la possession de Kirkouk reste entier. Les Sunnites sont toujours aussi isolés et les organisations terroristes ont repris leurs attentats dans la capitale. Les sources de « cygnes noirs » sont encore nombreuses mais il faut bien constater que ceux-ci sont bien plus rares depuis que le gouvernement irakien est devenu maître de son destin en 2008. Ce qui démontre combien la connaissance profonde de sa propre société permet de mieux en gérer les évolutions profondes. S'il est encore prématuré de déclarer la fin de la guerre en Irak, on peut déjà y voir les limites d'une certaine conception occidentale de la stratégie.

2011: vers un renouvellement du panorama de l'économie de défense

Docteur Aude-Fleurant, directeur du domaine « Armement et prolifération »

Le monde de la défense est en pleine mutation. Des conditions économiques contraignantes, l'incertitude entourant le déroulement des conflits en Asie centrale, l'importance croissante de nouveaux joueurs dans le paysage militaire (BRIC + Afrique du Sud), la ratification de START et l'accord sur un système ABM européen sont autant d'éléments favorisant un remodelage en profondeur des approches de défense des pays occidentaux. L'économie de défense n'échappe pas à cette dynamique. Au contraire, elle constitue l'un des principaux moteurs des processus en cours, comme tend à l'illustrer les spéculations dont son avenir à court et moyen terme a fait l'objet l'année dernière. Or, pour 2011, l'évolution du domaine continuera vraisemblablement d'être caractérisée par la cohabitation de phénomènes paraissant, à première vue, contradictoires.

Deux grands dossiers exigeront un suivi soutenu car leur inflexion est susceptible de conditionner durablement le panorama de l'économie de défense pour les années à venir. D'abord, celui de la demande, soit des budgets militaires nationaux. Ensuite, celui du repositionnement de l'offre, ou les stratégies déployées par l'industrie militaire à l'échelle mondiale face aux transformations de leur environnement d'affaires.

Reflet d'une conjoncture largement dominée par des préoccupations liées aux déficits publics nationaux, par la crise économique et par

L'emploi, 2010 a vu la publication de nombreux articles anticipant des réductions sensibles de la demande militaire des États-Unis et des puissances européennes. Des annonces de mesures d'efficiences et la publication de documents de réformes majeures ont d'ailleurs contribué à alimenter l'hypothèse de l'amorce prochaine d'un cycle de décroissance des sommes allouées à la défense similaire à celui des années 1990. Or, comme l'expose Perlo-Freeman du SIPRI, les dépenses militaires affichent plutôt une augmentation globale pour 2009 malgré le climat économique morose, un phénomène que Bellais attribue à leur caractère contra-cyclique. Cependant, Bélanger et Fleurant, tout comme le Spade Index, présentent eux-aussi des analyses qui nuancent l'idée d'un cycle baissier de l'amplitude de celui de la décennie post-guerre froide et qui incitent à la prudence, faisant remarquer que la conjoncture géopolitique et économique mondiale actuelle est incontestablement très éloignée de celle prévalant à la première moitié des années 1990. Ceci explique peut-être qu'en ce début 2011, commencent déjà à paraître des articles modérant les projections de réductions qui étaient anticipées en 2010.

Du côté de l'offre, le noyau dur de l'industrie militaire mondiale, i.e. cette poignée d'entreprises contrôlant 75 % du marché, exécute depuis un certain temps des plans visant à les positionner face à ces nouveaux partenaires/nouveaux concurrents que sont les pays du BRIC auxquels on peut ajouter le Chili et l'Argentine ainsi que plusieurs États d'Europe centrale et orientale (PECO). D'abord marqué par des licenciements et par des rationalisations, le processus se porte depuis 2009 sur une vague d'achats de compagnies de taille modeste principalement actives dans le traitement de l'information, la cybersécurité, la formation et l'entretien.

Sur un plan géographique, la plupart des donneurs d'ordre courtisent assidument les marchés émergents, au premier chef l'Inde et le Brésil. Les firmes américaines militent d'ailleurs pour une révision des règles nationales encadrant les transferts d'armes, qui constituent un frein bien réel à leur participation dans certains des pays qui vont incarner des débouchés importants pour les prochaines années. Dans la seconde moitié de 2010, Gates a ainsi annoncé une réforme des règles de l'International Traffic in Arms Regulations (ITAR) qui, si elle se matérialise, serait la plus importante des 20 dernières années. Le pays a également soustrait l'Inde à certaines restrictions dont elle faisait l'objet comme destination d'exportation de matériel sensible. Les pays membres de l'UE, quant à eux, procèdent à l'harmonisation des législations nationales en vue de pouvoir se conformer à la directive de 2009 visant à lever les barrières intra-européennes à l'achat de matériel sensible et militaire, que certains envisagent comme un premier pas vers un marché commun de la défense.

Pour 2011, les projets des industriels semblent vouloir s'accélérer et pourraient aller dans le sens d'une véritable mondialisation de l'industrie militaire. Si cette tendance se vérifie, elle comporte le potentiel de modifier sensiblement la donne dans le domaine de l'économie de défense et de faire pleinement sentir son impact sur une relation États-industrie qui se définira selon de nouveaux paramètres. C'est donc à partir de l'interaction de ces deux tendances pivots que se redéploiera une économie de défense au profil renouvelé.

Le temps de la cohérence stratégique

Général Jean-Paul Perruche, Directeur du domaine : “Sécurité européenne et transatlantique”

Pour l'Europe, l'année 2010 n'a pas été marquée par des actions ou des faits majeurs contre sa défense et sa sécurité. La menace la plus pressante est restée le terrorisme d'inspiration islamique lié à Al Qaïda, qui s'est exprimée notamment par des tentatives d'attentats en Europe et des prises d'otages de citoyens des pays européens hors d'Europe (notamment en Afrique et en Afghanistan).

En cette fin d'année, sur fond de crise économique et financière dans les pays occidentaux, les perspectives sécuritaires semblent cependant s'assombrir. Tandis que l'interventionnisme militaire américain visant à imposer de nouveaux régimes politiques révèle ses limites en Afghanistan et en Irak, la domination occidentale séculaire sur les affaires du monde apparaît désormais compromise par les « nouveaux émergents » et en particulier la Chine. Dans ce monde à la recherche de nouveaux équilibres, la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, les missiles balistiques, paraît de plus en plus difficile à contenir, tandis que se profilent pour de nombreux pays, des difficultés à garantir la sécurité de leurs approvisionnements en ressources énergétiques qui se raréfient. Des espaces incontrôlés apparaissent dans les « Etats faillis » (notamment en Afrique) abritant les mouvements terroristes et les pirates et favorisant les trafics en tous genres. Enfin, autre indicateur important, les dépenses de défense augmentent rapidement partout dans le monde tandis qu'elles baissent en Europe.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'analyser les 3 événements principaux qui ont jalonné l'évolution de la défense européenne en 2010 : la mise en œuvre des dispositions du traité de Lisbonne par l'UE, la rénovation de son concept stratégique par l'Otan et le traité bilatéral de défense franco-britannique.

Après une année de mise en œuvre laborieuse du traité de Lisbonne, c'est plutôt le désenchantement et la déception qui règnent dans l'UE concernant le développement de la PSDC. Au cours des douze derniers mois, l'essentiel des énergies semble avoir été absorbé par les questions institutionnelles : répartition des rôles entre les 3 nouveaux hauts-responsables, rôle du Parlement Européen et mise en ordre de marche du Service d'action extérieure. A l'inverse, les perspectives de développement de capacités d'action plus efficaces demeurent entravées par l'absence d'un QG d'opérations permanent et les blocages mis au fonctionnement de l'Agence Européenne de Défense.

Côté Otan, par contraste avec les doutes et les incertitudes concernant l'issue des opérations en Afghanistan, la réflexion préparatoire à l'adoption d'un nouveau concept stratégique a été l'occasion de revitaliser la cohésion de l'Alliance et de réaffirmer sa pertinence pour faire face aux défis sécuritaires du 21ème siècle. La reprise par la France de sa pleine participation à la structure militaire de commandement a manifestement joué un effet dopant. L'intérêt du lien transatlantique étant réaffirmé, il restera cependant à voir dans quelles circonstances et dans quelles conditions les Alliés trouveront un intérêt commun à agir ensemble dans le nouveau contexte sécuritaire européen et mondial.

Dernier « évènement » de l'année, le traité de défense bilatéral signé entre le Président français et le Premier Ministre britannique génère à la fois espoirs et interrogations. Cette coopération « dans le respect des souverainetés nationales » est-elle un premier pas vers une mutualisation européenne ou n'est-elle que la reconnaissance d'un déclin plus facile à porter à deux ?

En fait, les trois évènements mentionnés ci-dessus offrent des perspectives intéressantes chacun dans son cadre respectif : renforcement des ambitions et des capacités des Européens dans le cadre de l'UE, renforcement des ambitions de la coopération transatlantique dans l'Otan, renforcement des capacités nationales française et britannique par une mutualisation audacieuse et inédite entre deux nations. Ces trois développements parallèles posent néanmoins pour 2011 et les années suivantes la question de leur cohérence et de leur complémentarité. Si l'Otan ne considère pas l'UE comme un partenaire à part entière et l'organisation la plus à même de fédérer les capacités des Européens et d'améliorer leur efficacité, le risque de duplication et de concurrence restera élevé entre les deux organisations. De son côté, l'initiative franco-britannique pourrait modifier la posture des deux pays en regard de la démarche capacitaire de l'Otan comme de l'UE. Quelles contraintes les liens entre les deux pays vont-elles induire sur la disponibilité de leurs moyens mutualisés sans une meilleure cohérence de leurs objectifs stratégiques nationaux ? Cette fédération à 2 est-elle susceptible de s'étendre à d'autres pays ? Plus que jamais, la sécurité européenne et transatlantique a besoin d'une stratégie globale qui préside à une optimisation des capacités pour faire face aux défis de demain. Le temps de la cohérence stratégique entre objectifs nationaux, européens et transatlantiques a sonné.

La confirmation du phénomène d'émergence stratégique

Contre-amiral Jean Dufourcq, directeur du domaine d'études
« sécurités régionales comparées ».

Des recompositions en cours, on pourra retenir de l'année 2010 la consolidation et la diversification du concept d'émergence stratégique comme facteur de transformation des relations internationales. Après les temps de la guerre froide qui furent une exception par la nature simplifiée de rapports de forces alignés sur deux blocs dans un équilibre des puissances sophistiqué par l'arme nucléaire, après une décennie d'hésitations au cours de laquelle on tenta de solder les traces d'empires du 19^{ème} siècle, le monde a connu une décennie, la première du XXI^{ème} siècle, organisée par le moment unipolaire d'une hyperpuissance lancée par le défi du 11 septembre 2001 dans la transformation du monde. Ce moment s'est achevé avec l'administration Obama et c'est un moment « zéro-polaire », pour reprendre l'expression du professeur Serfaty qui se développe aujourd'hui. Ce moment est perçu par beaucoup comme ce temps intermédiaire, cet intermède entre deux formes d'organisation du monde, voire deux âges historiques qu'on a connus dans l'histoire moderne. Ainsi il y aurait eu, selon Ludovic Woets, l'âge de Westphalie fondé sur les Etats et leurs rapports régulés et ses trois ordres successifs, celui de Westphalie précisément (1648/1789), celui de Vienne (1815/1918) et celui de Yalta (1945/1990). Nous serions au démarrage d'un nouvel âge.

Et l'on serait dans la phase de définition d'une autre forme d'ordre international dans lequel le nombre et la qualité des acteurs se démultiplieraient ainsi que la diversité des formes de pouvoir, infra, trans, multiétatique. Une nouvelle hiérarchie des puissances serait en

phase de constitution et ne pourrait se stabiliser que lorsque la planète aurait atteint son point d'équilibre, son palier démographique, c'est-à-dire à mi-siècle.

Cette dynamique de renouvellement serait rendu impérative du fait de la relative impuissance des Etats, de l'inadaptation croissante de l'ordre international esquissé par la charte de San Francisco (l'ordre de l'ONU), de la péremption relative des Alliances, et des limites atteintes de l'efficacité du multilatéralisme, de la reconfiguration permanente des jeux d'acteurs et de la fluidité des rapports économiques avec en toile de fond le spectre de la pénurie et des tensions pour la subsistance ...

C'est dans ce contexte général d'une prise de conscience nouvelle liée en partie à l'incapacité de l'administration Obama à appliquer son programme que le phénomène de l'émergence stratégique doit être examiné en 2010.

De nombreux indices étaient déjà apparus dans les années antérieures mais c'est en 2008, lors de la crise financière mondiale, avec le lancement du G20, puis à la fin de l'année 2009 au sommet pour le climat de Copenhague que des clivages nouveaux sont apparus nettement qui ont consacré une nouvelle distribution de groupes transversaux d'intérêt et d'ambitions de puissance. La manifestation la plus caractéristique de cette évolution a eu lieu au milieu de l'année 2010, lorsque le Brésil et la Turquie se sont investis dans la question nucléaire iranienne pour tenter une médiation au profit de cette puissance régionale rebelle à l'ordre établi avec l'assentiment discret de la fédération de Russie (Accord du 17 mai 2010). D'autres formules coopératives ont été également testées qui dépassent le

groupe initial des BRIC qui assemblait dans une contestation de la prééminence américano-européenne, la fédération de Russie et la Chine, l'Inde et le Brésil ; ce sont des structures élargies avec le Mexique (BRICM), l'Europe centrale et la Turquie (BRICET), voire la Corée du Sud (BRICK). Une autre dimension plus transversale est constituée par le regroupement BASIC où l'Afrique du Sud se substitue à la Russie et IBSA qui réunit dans une même logique d'intérêts et de priorités des pays du Sud, l'Inde, l'Afrique du Sud et le Brésil). Une seconde division d'acteurs cherche aussi à se concerter, la Turquie, le Vietnam, la Corée, l'Indonésie ...

Au-delà de l'engouement pour les acronymes et les structures nouvelles dont sont exclues les puissances occidentales du G7, c'est la véritable émergence de préoccupations stratégiques transversales porteuses de nouvelles solidarités et de nouvelles approches, principalement économiques, que l'on pourra retenir de l'année 2010. Dans cette recomposition rapide de la société internationale, c'est plus à une situation de rupture qu'à un glissement par continuité et relève de puissance que l'on assiste. Comme le note le professeur Ramel plus haut, il est peu probable que l'on voit se constituer un duopole critique mais coopératif entre les Etats-Unis et la Chine, un nouveau G2 qui se substituerait au couple stratégique antagoniste de la guerre froide.

Dans les années à venir, il faudra sans doute être attentif à deux phénomènes essentiels qui vont structurer l'ordre attendu et le nouvel âge historique qui s'ouvre.

Le premier est la capacité de l'actuel système d'organisation du monde à se réformer suffisamment pour prendre en compte les réalités politiques, économiques et culturelles des zones non-occidentales en

développement démographique rapide, l'Afrique et l'Asie. C'est seulement si elle est accordée au nouveau centre de gravité géostratégique de la planète et à la nouvelle hiérarchie des puissances, étatiques ou non, que l'ONU pourra continuer sa tâche. A défaut de se réformer en profondeur et de recentrer ses modèles, ses principes et ses vecteurs, elle pourrait ne pas survivre aux bouleversements à venir et devoir se restreindre à n'administrer que le monde occidental qui l'a inspirée et conduite depuis les origines, soit à peine 10 à 12% de la population de la planète à mi-siècle.

Le deuxième est la constitution de modèles régionaux de gouvernance de plus en plus caractérisés disposant des instruments de la souveraineté stratégique, qui est au XXIème siècle plus économique que militaire, plus monétaire qu'industrielle, plus culturelle que juridique. La mondialisation a sans doute sa face encore cachée qui est la fragmentation des espaces et la régionalisation des intérêts. On sera donc attentif à l'évolution de toutes les formes de regroupement de puissance émergentes ou réémergentes et aux bases sur lesquelles elles se constituent.

Pour la France, compte tenu de ce qui précède, c'est à l'émergence d'un pôle européen qui soit vraiment stratégique qu'elle doit œuvrer d'urgence plus qu'à la défense d'un ordre occidental dont la pertinence s'effrite et la conduite lui échappe. Ses priorités pourraient être, conformément à son histoire et à sa géographie, de concentrer ses efforts sur le Maghreb proche et sur l'intégration de la fédération de Russie dans le continent européen. C'est sans doute pour elle le seul investissement stratégique qui lui permettra de se survivre en tant que telle et la façon la plus décisive de contribuer à l'établissement de cet ordre international introuvable dont la gestation se nourrit d'un

phénomène d'émergence stratégique désormais perçu comme un des moteurs du XXIème siècle.

***La coopération militaire entre la France et le Royaume-Uni :
une histoire au long-cours***

Professeur Hervé Drévilion, Directeur du domaine : « Histoire de la défense et de l'armement »

L'accord de coopération militaire signé le 2 novembre 2010 entre la France et le Royaume-Uni relance le processus initié à Saint-Malo en 1998, que la divergence sur la question irakienne avait enrayé. Sur le court terme, la signature de cet accord s'explique plutôt par des éléments de conjoncture extérieurs à la relation bilatérale des deux pays. D'une part, la crise financière a contraint les deux Etats à trouver des solutions budgétaires susceptibles de leur permettre de conserver leur positionnement de puissances globales. D'autre part, l'entrée de la France dans le commandement intégré de l'OTAN et un certain relâchement de la « relation spéciale » entre le Royaume Uni et les Etats Unis ont permis à chacun des deux partenaires de faire un pas vers l'autre. Mais pour situer cet accord dans la dynamique propre des relations franco-britannique, c'est plutôt au long terme qu'il faut se référer. De nombreux commentaires publiés dans la presse (surtout britannique) ont souligné la portée historique de ces accords en les situant dans la longue durée de l'histoire des relations entre la France et le Royaume Uni. La présence récurrente de cette composante historique constitue en soi un phénomène à prendre en compte. Dans son compte-rendu de l'événement, le New York Times indiquait, dans son édition du 2 novembre 2010 : « Alors qu'aucun des deux dirigeants [Nicolas Sarkozy et David Cameron] ne fit mention d'Azincourt, Trafalgar ou Waterloo, ou des victoires françaises incluant la conquête normande de 1066, chacun a soulevé les effluves de l'histoire troublée des relations anglo-françaises dans un climat

général de bonhomie ». Dans la presse britannique, l'évocation d'un passé inscrit dans la longue durée fut plus substantielle. Dans le Guardian, on trouve un rappel des épisodes qui ont jalonné les relations franco-britanniques intitulé « Entente cordiale ? A love-hate history ». Remontant à la guerre des Gaules de Jules César, l'article évoquait, pêle-mêle, l'affaire de Suez, la conquête normande de l'Angleterre, juin 1940, la guerre de Cent Ans, etc. Il semble ainsi que la relation entre la France et le Royaume-Uni ne puisse être évoquée sans faire appel à ce long passé historique. Ce phénomène est unique car rien de tel ne peut être observé dans les relations de la France avec d'autres pays, y compris l'Allemagne. En ce sens, les accords du 2 novembre 2010 peuvent être mis en relation avec un autre événement marquant de l'année 2010 : la célébration du 70e anniversaire de l'appel du 18 juin, par la visite de Nicolas Sarkozy à Londres et l'ampleur inédite prise par cette commémoration. Au-delà des implications stratégiques de l'accord du 2 novembre, c'est l'ensemble de la séquence 18 juin – 2 novembre qui fait événement et mérite un éclairage. La mobilisation du passé s'explique par le statut des relations entre la France et le Royaume-Uni dans l'histoire intérieure de chaque pays. En Angleterre elle est constitutive du processus même de construction de la nation à des moments clé de son histoire, depuis ses origines (la conquête normande) jusqu'à la glorieuse révolution (1688), qui jeta les fondements du système politique encore en vigueur aujourd'hui. La France accueillit Jacques II, lorsqu'il fut chassé d'Angleterre et le soutint dans sa vaine tentative de reconquérir son trône. L'affaire revêtait également une dimension religieuse : l'entente entre Jacques II et Louis XIV formait une alliance catholique contre le protestantisme qui, en Angleterre, avait le statut d'une religion d'Etat (l'anglicanisme) constitutive d'un véritable patriotisme confessionnel. Pour l'Angleterre, la lutte contre la France avait pour

enjeu la défense d'un système politique (et religieux) censé la préserver de deux dérives : le despotisme (incarné à deux moments différents par Louis XIV et Napoléon) et la république (pendant la Révolution française). A des moments clé de l'histoire de l'Angleterre, la francophobie revêtit ainsi une valeur quasi constitutionnelle.

En France, la confrontation avec l'Angleterre cristallisa également une essence politique de la nation. A la fin de la guerre de Cent Ans, c'est dans l'entreprise de « recouvrement » de l'intégrité territoriale du royaume, que se cristallisa la « naissance de la nation France », selon l'expression de l'historienne Colette Beaune, autour de la figure de Jeanne d'Arc et d'un Etat royal rénové. Rappelons que Charles VII inventa la première forme d'armée permanente (les Compagnies d'ordonnance créées en 1445) pour chasser les Anglais de Normandie et de Guyenne. Sous la Révolution française et sous l'Empire, au moment où s'inventait une nouvelle mythologie nationale, c'est à nouveau l'Angleterre, qui se présenta comme l'ennemi le plus acharné, le plus dangereux et, en définitive, fatal. Depuis le XVIIIe siècle, l'Angleterre est apparue comme une alternative libérale à la voie française : sur le plan politique, mais également dans le domaine économique (en particulier au moment de la révolution industrielle). L'Angleterre a ainsi représenté une virtualité de la France, servant ainsi de modèle ou de repoussoir. Cette ambivalence fut particulièrement sensible sur le plan militaire. La propension anglaise à infliger à la France de véritables déroutes a longtemps alimenté un sentiment de rivalité complexée, qui s'est mué en une inspiration assumée à l'issue de la seconde guerre mondiale (cf. le rôle décisif de l'influence anglaise dans la genèse des forces spéciales).

Dans les deux pays, la confrontation avec l'autre renvoie donc à une part essentielle de son histoire et de son identité. C'est pourquoi la signature d'un accord comme celui du 2 décembre 2010 mobilise bien plus que les enjeux immédiats de l'ordre stratégique. Si l'on en juge par les réactions de la presse, la sensibilité à cet aspect est particulièrement exacerbée au Royaume-Uni et, sans doute, plus qu'en France. Il importe donc que les acteurs français de la relation franco-britannique conservent à l'idée (et dans leurs éléments de discours) cette dimension historique, qui occupe une place si importante dans l'esprit de leurs interlocuteurs et de l'opinion britanniques. On peut, notamment, anticiper le fait que l'année 2015 aura, au Royaume-Uni, les allures d'une véritable célébration nationale avec l'anniversaire combiné d'Azincourt (1415) et de Waterloo (1815).

2. LES PARTENARIATS STRATEGIQUES

Penser le concept de partenariat stratégique

Professeur Frédéric Ramel, directeur scientifique de l'IRSEM.

« Le premier pas vers la reconstruction de la famille européenne doit être un partenariat entre la France et l'Allemagne ». En prononçant ces mots à l'Université de Zurich le 19 septembre 1946, Churchill formule l'idée d'un *retournement* en convoquant le concept de partenariat. Il désigne une transformation de la relation bilatérale : l'ennemi d'hier devient le partenaire d'aujourd'hui et, peut-être, l'ami de demain. Il désigne également les effets d'*enrôlement* diplomatique que le partenariat peut exercer à l'échelle régionale afin de réaliser une paix durable.

On peut ainsi définir le partenariat comme cette **forme particulière de la coopération internationale entre Etats** qui se développe **en dehors** des organisations intergouvernementales et, le partenariat stratégique, comme un exemple de cette coopération dans le domaine de la défense.

Aujourd'hui, trois tendances se manifestent en la matière et l'année 2010 fut particulièrement riche à cet égard :

L'accroissement du nombre de partenariats stratégiques entre Etats (cet accroissement porte sur des dimensions variées, de la lutte contre le terrorisme à l'équipement des forces, en passant par les échanges d'officiers, des exercices communs ou la coopération militaro-technique)

L'élargissement de ces partenariats à une échelle intercontinentale (recherche de partenaires à l'extérieur de l'espace régional des Etats). Ce qui n'est pas sans conséquences sur les cercles d'appartenance.

L'engouement des OIG pour ces partenariats dans une perspective interrégionale (on pense au cas de l'Union européenne qui entretient plusieurs partenariats avec la Russie, l'Union africaine ou d'autres organisations sous-régionales du continent ; on pense aussi et bien sûr à l'OTAN qui, dans son nouveau concept stratégique adoptée la semaine dernière consacre un chapitre entier aux partenariats. A cette modalité d'interagir selon son Secrétaire général Rasmussen. Les partenariats matérialisent la sécurité coopérative : l'une des trois tâches fondamentales et essentielles de l'alliance aujourd'hui avec la défense collective et la gestion de crises.

Comment appréhender ce concept et ces tendances par la pensée stratégique ? Comment la France peut tirer parti de cette réflexion.

Trois champs d'interrogations me semblent essentiels en la matière. En amont, il s'agit d'identifier les facteurs qui expliquent son émergence. **Pourquoi cette forme de coopération apparaît-elle ?** Est-elle obligatoirement liée à une relation conflictuelle entre les acteurs (processus de réconciliation post-conflictuelle : cf le cas franco-allemand) ou bien est-elle un instrument qui se veut anticipateur sur les conflits possibles (processus de prévention des conflits) (Je pense ici au partenariat russo-chinois fondé sur la perception russe de voir la Chine se transformer en ennemi)? Répond-elle à une conjoncture précise sur le plan économique et financier (processus de rationalisation budgétaire qui, avec la crise financière de

2008 fait florès en particulier du côté des occidentaux cf France-GB en novembre) ou bien se fonde-t-elle sur une convergence stratégique sur le plan doctrinal (c'est le cas de la France et de l'Inde qui se retrouvent autour d'une conception très similaire du nucléaire par exemple) ? Ces partenariats sont-ils alimentés par le partage de valeurs communes, c'est-à-dire une convergence de régimes politiques favorables à l'éclosion d'une communauté de sécurité) ? Ou bien ne sont-ils qu'une composante de ce que Buzan appelle un « complexe de sécurité », ie une forme de coexistence pacifique entre Etats dotés de régime politique différents ? En s'engageant dans un partenariat stratégique, la France doit être attentive aux raisons qui poussent à la coopération afin de mieux saisir les motivations de ses partenaires.

Un second champ d'interrogations porte sur le fonctionnement du partenariat. **Quels sont les mécanismes propres à ce dernier ?** Ce second champ vise à décrire tant la cohérence que la cohésion du partenariat. La cohérence renvoie aux éléments matériels voire statistiques du partenariat (nombre de rencontres officielles ou informelles, nombre de déclarations communes, nombre d'opérations communes). La cohésion apprécie la qualité du partenariat par le biais des discours et des actions entreprises. Cette étude de la cohésion entraîne une réflexion la Robustesse du partenariat dans le temps. Cette robustesse est conditionnée par une orientation. En effet, quelle direction le partenariat fixe-t-il pour les acteurs impliqués ? Est-il le vecteur d'une intégration plus poussée ou bien une coopération provisoire fruit de circonstances singulières. Pour les partenariats bilatéraux, ce type d'interrogation revient à interroger la nature du partenariat : celui-ci aboutit-il à une diplomatie de couple (concept inexistant dans la langue anglaise dont la particularité réside dans une

amitié scellée, qui incorpore donc les affects et les sentiments dans la relation de partenariat, on ne peut plus, dès lors, sortir du partenariat ; celui-ci se complète et s'approfondit parfois même sans le soutien des sociétés cf cas franco-allemand) ? La France se doit de bien identifier cette direction afin d'éviter les mauvaises surprises.

Enfin, en aval, analyser les partenariats stratégiques signifie enfin repérer les transformations dont ils seraient porteurs. Il s'agit ici de prendre le partenariat au sérieux au-delà des effets d'annonce ou de la communication diplomatique (ie le partenariat comme slogan ou dérive linguistique). **Que révèlent, finalement, ces partenariats ?**

Du point de vue de l'architecture globale, l'essor des partenariats stratégiques est révélateur de transformations : transformations des pratiques diplomatiques AU SEIN du système international ; transformations de la configuration du système international.

- D'une part, le recours au partenariat stratégique tend, pour les Etats, à contourner les institutions multilatérales (l'attrait qu'ils représentent en raison de leur flexibilité peut être interprété comme une fragilisation des forums traditionnels comme les Nations Unies). En ce qui concerne le cas des Etats-Unis, on peut interroger la cohérence de cette prolifération de partenariats tissés par l'administration Obama au nom d'un multi-multilatéralisme ou du multilatéralisme en réseau cher aux arguments d'Anne-Marie Slaughter. En tous les cas, les priorités recensées (en particulier le G2 avec la Chine) ont pu susciter des inquiétudes de la part d'autres acteurs comme l'Inde quand bien même les relations américano-chinoises se refroidissent (ce qui pose la question de l'articulation entre partenariats). La France doit elle aussi être clairvoyante : se soucier de la cohérence entre des partenariats, se

soucier de l'articulation entre ces partenariats et ses engagements constants en faveur des Nations Unies

- Plus fondamentalement, les partenariats stratégiques reflètent des recompositions stratégiques puisqu'il n'est pas l'exclusivité des Etats occidentaux. En effet, ces partenariats stratégiques sont également cultivés par les émergents. Ils se nouent entre eux comme le prouvent les faits de l'année 2010 qui a vu, comme exemple, l'organisation du second sommet des BRIC à Brasilia en avril dernier (en sachant que cette tendance est antérieure si l'on observe par exemple les relations entre la Russie et la Chine dès 1989). Ils se nouent également avec des tiers (cf. les liens entre Angola et le Brésil cette année). Par là, ils participent du chemin vers l'oligopolarité qu'emprunte l'actuel système international. Par oligopolarité, j'entends une configuration du système international composé de 5 à 10 puissances. Aucun de ces acteurs n'est assez puissant pour l'emporter sur la coalition de toutes les autres, ce qui les conduit ensemble vers des positions successives d'équilibre stable à très long terme. Analyser ces partenariats entre émergents permet d'identifier la posture stratégique de ces derniers et de tester deux d'hypothèses parmi d'autres
 - o – celle d'un révisionnisme modéré par rapport à l'ordre international (les émergents adopteraient une posture moins agressive que les puissances révisionnistes dans l'histoire mondiale récente) ;
 - o celle d'un soft-balancing pour parler comme Barry Posen (la recherche d'un contrepoint pour ne pas dire un contrepoids à la puissance américaine par le biais de forums diplomatiques).

Par là, nous aurions tort, il me semble, de nous focaliser sur le partenariat Etats-Unis/Chine comme structuration de l'ordre international contemporain. La bipolarisation progressive du débat stratégique autour de ces deux acteurs voile d'autres recompositions que l'étude des partenariats permet d'identifier.

Ces trois champs de recherche invitent à trois types d'attention : attention aux motivations des partenaires, attentions aux directions des partenariats, attention aux transformations que portent ces partenariats. Ils permettent de dissiper ce brouillard planétaire qu'Eric Hobsbawm évoquait il y a quelques années lorsqu'il soulignait qu'à part la certitude d'être sortis d'une époque révolue, celle de la bipolarité, nous ne savions pas grand-chose. Les partenariats stratégiques incarnent une forme de coopération qui signifie plus qu'une mode diplomatique. Elle est le symptôme de mouvements plus profonds.

Quels partenariats stratégiques pour la France ?

Compte-rendu du colloque du 24 novembre 2010 organisé par l'Irsem à l'Ecole militaire.

Sophie Dagand, Emmanuel-Marie Peton, Camille Sicourmat ET Gilles Riaux ont participé à la rédaction de ce compte-rendu.

Introduction²

Un an après sa création, l'IRSEM a souhaité inscrire de nouveau son colloque annuel dans la pleine actualité stratégique. Le Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité nationale donne des pistes de réflexion que des faits stratégiques viennent confirmer. C'est pourquoi, dans un monde en évolution, le partenariat stratégique semble être un thème qui reflète à la fois l'actualité et la prospective des relations internationales à venir.

En effet, on constate de plus en plus que par la diversification d'un agenda, l'interdépendance des Etats de plus en plus complexe, et l'impératif d'une Sécurité collective, il est nécessaire d'ouvrir les voies de nouveaux partenariats ou de partenariats renforcés, aux niveaux bilatéral, régional ou global. Le choix de ces partenariats relève du politique qui définira par l'objectif donné, les partenaires privilégiés.

Les Etats cherchent de plus en plus de partenariats ; ils s'ouvrent à l'intercontinental et créent davantage d'organisations régionales. Ces partenariats qui permettent à la fois la prévention des conflits et la réconciliation après les conflits, exigent à la fois une cohérence et une

² Introduction par le Professeur Frédéric CHARILLON, Directeur de l'IRSEM, et le Professeur Frédéric RAMEL, Directeur scientifique de l'IRSEM ; Remarques préliminaires par Camille GRAND, Directeur de la FRS.

cohésion. Ceci révèle les transformations de la diplomatie, mais aussi les prises en compte de contingences de notre temps, et principalement la rationalisation budgétaire. La démilitarisation de l'Europe, en contraste avec la situation dans le reste du monde, l'absence de vision stratégique claire, l'inadéquation entre les moyens et les besoins pour les nouvelles missions, ainsi qu'une mauvaise coordination des alliés, notamment en Afghanistan, exigent de repenser le partenariat, et les partenariats.

Ces partenariats sont en effet le reflet de la recomposition stratégique du monde, et particulièrement de l'oligopolarité naissante, cette configuration de cinq à dix puissances dont aucune ne peut battre toutes les autres. Cette nouvelle donne stratégique exige de reconsidérer des partenariats.

Ainsi, deux cadres de coopération évoluent profondément. Tout d'abord, l'OTAN qui a révisé son concept stratégique. A la suite d'un processus riche et intéressant, qui a associé cette fois-ci l'ensemble des membres, deux points émergent, à savoir le débat sur l'article 5 et la solidarité budgétaire. Dans un second temps, l'Accord franco-britannique du 2 novembre 2010, ouvre de nouvelles perspectives pour les relations entre ces deux acteurs. Il vise à accroître l'interdépendance capacitaire et à changer la nature de la coopération amorcée en 1995 dans le secteur du nucléaire. Si l'argument budgétaire est important, il n'est pas le fondement de cet Accord qui révèle en revanche deux problèmes structurels graves.

L'Accord franco-britannique soulève en effet la question grave de l'état de l'Europe. Elle est actuellement très en-deçà de sa stratégie de sécurité et n'a pas pris part aux travaux de l'OTAN. Si elle a des partenaires stratégiques, elle n'a en revanche pas de stratégie, et ne parvient à faire face aujourd'hui aux crises que traverse le monde, et

notamment la crise économique. Mais l'Accord soulève également la question délicate des relations franco-allemandes. L'Allemagne est sans doute sous-estimée par la France. Mais la politique anti-nucléaire de l'Allemagne et différentes divergences expliquent aussi la position de la France.

Les partenariats stratégiques peuvent répondre aux attentes de demain. Face à la fin du narratif occidental, du moment unipolaire, de la fatigue stratégique des Occidentaux et de la bascule des dépenses militaires, les partenariats pourraient permettre de passer au-delà des divisions et des manques de moyens pour affronter les défis.

Première table-ronde : Les ruptures stratégiques³

La première table-ronde du colloque intitulée « Les ruptures stratégiques » a proposé à l'auditoire l'observation de quelques grandes évolutions susceptibles de modifier les équilibres de la scène internationale et, de fait, les partenariats qui la structurent. Ainsi, trois intervenants issus du milieu de la recherche sur les questions de défense ont traité successivement de l'affirmation des acteurs stratégiques du « sud », de la politique étrangère des Etats-Unis depuis l'arrivée au pouvoir du Président Obama et de l'évolution probable de la pratique contre-terroriste dans les conflits.

L'amiral Dufourcq a articulé son intervention autour de deux idées principales : la montée en puissance des acteurs stratégiques du

³ Sous la présidence de Nicolas Regaud, adjoint au directeur chargé des affaires stratégiques à la Direction des affaires stratégiques. Intervenants : Contre-amiral (2S) Jean Dufourcq, directeur du domaine « Politique régionale comparée » à l'Irsem ; Etienne de Durand, directeur du Centre des études de sécurité à l'Ifri ; Colonel Michel Goya, directeur du domaine « Etudes des nouveaux conflits » à l'Irsem.

« sud » modifie les rapports de force sur la scène internationale et la France, comme de nombreuses puissances du « système d'hier », devra choisir entre la défense de ce dernier ou la promotion d'un nouvel ordre dans lequel elle aura su s'imposer. De nombreuses ruptures intervenues il y a parfois plusieurs décennies (l'explosion démographique, la « mise hors-jeu de la guerre », la fin de l'invulnérabilité américaine et la crise financière) continuent à ébranler le monde qui se structure aujourd'hui autour de grands ensembles : un « nord » dont le modèle est en crise, un « sud » abritant des puissances (ré)émergentes et des dynamiques transversales (logique du profit, affirmation ethno-religieuse). Les outils de régulation du « système d'hier » peinent à relever les défis de la révolution démographique, de l'exigence écologique et de la grande redistribution économique des marchés tandis que les Etats du « sud » mettent en oeuvre des stratégies de puissance innovantes. Dans une telle perspective, les puissances « en déclin » telles que la France devront s'associer à toutes les parties favorables à la circulation des hommes et des idées sur la planète conseille l'amiral Dufourcq.

Cette exigence de dialogue a caractérisé la politique étrangère de début du mandat du Président Obama qu'Etienne de Durand a été invité à observer. Selon l'intervenant, cette posture constitue moins une rupture que la gestion de l'héritage des années Bush. Malgré des efforts diplomatiques notoires envers Téhéran, Moscou, Islamabad, New Delhi ou encore sur le dossier palestinien, il ne peut être question de changements radicaux.

Etienne de Durand comme le colonel Michel Goya se sont intéressés au cours de leur intervention à l'évolution de la stratégie mise en oeuvre par la coalition en Afghanistan. Tous deux ont observé le potentiel de « rupture » de cette guerre dans l'histoire de la puissance américaine d'une part, mais aussi dans la tradition des combats de

contre-insurrection. Au cours de son exposé sur les différentes étapes d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie « Obama-McChrystal » pour l'Afghanistan, Etienne de Durand a souligné l'influence des rapports de force à Washington sur ce processus et la déconnexion entre réalités de terrain et objectifs politico-stratégiques. Le coût de cette guerre amène l'intervenant à prédire un repli américain sur la scène internationale dès lors que la coalition se sera désengagée d'Afghanistan (la promotion du concept d' « approche globale » serait un signe avant-coureur de ce désengagement américain). Le colonel Goya, après être revenu sur les différentes facettes de la stratégie alliée au cours du conflit en Afghanistan, a souligné un certain nombre d'enseignements sur la capacité des armées occidentales à mener ce type de guerre aujourd'hui. Les armées occidentales, de petite dimension, dotées de capacités de haute-technologie et réticentes aux risques montrent une certaine efficacité contre les organisations terroristes non-ancrées dans la population mais ne parviennent pas à vaincre des organisations non – étatiques très enracinées dans un terreau local. Les combats de ce dernier type engagent les armées dans des combats longs, coûteux et dont la finalité est souvent perçue par les opinions publiques comme étant peu liée aux intérêts nationaux. En Afghanistan, nombre de parties prenantes sont tentées de faire le strict minimum requis par leur appartenance à l'Alliance. Aussi, seuls les Etats-Unis, éventuellement épaulé de ses alliés combattants, peut mener à bien ce type de combat, ce qui amène l'intervenant à s'interroger sur l'avenir de l'Otan dans de telles circonstances. Le colonel Goya note toutefois un rejet de la greffe « Coin » (Contre-insurrection) par une partie des forces américaines qui lui préfère une approche indirecte des guerres irrégulières.

La pensée militaire américaine comme les équilibres internes de l'Otan sont donc susceptibles d'évoluer suite à la guerre d'Afghanistan. De même, les modalités de l'implication de la France dans des combats de contre-insurrection peuvent changer à l'avenir souligne le colonel Goya. Les capacités des forces françaises ne permettent pas à celles-ci de mener un combat de contre-insurrection de grande échelle. Il leur faudra donc accepter le *leadership* et les orientations de l'acteur dominant -les Etats-Unis- ou se doter d'un avantage comparatif qui la distinguerait au sein de l'alliance. La France pourrait dans cette dernière hypothèse se doter d'un véritable système opérationnel dédié à la lutte à grande échelle contre les organisations non-étatiques au cœur des populations.

Deuxième table-ronde : Un point de vue franco-britannique⁴

L'Accord franco-britannique signé à Londres le 2 novembre 2010 a ouvert la voie à une série de réflexions sur les partenariats stratégiques privilégiés par la France.

L'Accord franco-britannique comporte trois éléments essentiels. Tout d'abord, cet Accord est historique. Jamais la France et la Grande-Bretagne n'avaient signé un tel traité dans leur trajectoire diplomatique bilatérale. Ensuite, il s'inscrit dans une longue lignée de coopérations. Le Sommet de St Malo en 1998 avait posé les premières bases de ce partenariat. La visite d'Etat en 2008 et le Sommet d'Evian en 2009 avaient été quant à eux, deux moments essentiels de la

⁴ Sous la présidence de François RICHIER, conseiller des affaires militaires, présidence de la République. Intervenants : Alastair CAMERON, directeur du programme « Sécurité européenne » au RUSI ; Mark LEONARD, Directeur du *European Council on Foreign Relations*.

préparation de cet Accord. Enfin, dans la Revue de défense britannique, la France est désignée comme un partenaire de choix. Cette confiance a sans doute été permise par la politique otanienne de la France, ainsi que par les dispositions sur le nucléaire ; une coopération dans le domaine du nucléaire est le signe avant tout de la possibilité de coopérer dans tous les autres domaines, réputés pour être moins sensibles.

Sans atteinte à la Souveraineté, cet Accord, jette en effet les bases d'un partenariat plus complet, plus large. Les bénéfices pour la politique industrielle et pour le partage de recherches, ainsi que l'engagement de consultations pour des projets, pourront conduire à susciter des coopérations que l'Accord n'avait pas initialement prévu. L'argument budgétaire dont il est souvent fait état n'est donc pas la raison essentielle de cet Accord, même s'il est un élément déterminant. La France et la Grande-Bretagne sont des acteurs globaux qui n'ont plus les moyens suffisants, certes. Mais ils peuvent assurer le leadership pour l'Europe après l'échec de plusieurs partenariats ces derniers temps, notamment avec la Turquie. Cet Accord est en effet le signe d'une vision spécifique des relations internationales. Le caractère exclusif de l'Accord renvoie à une impossibilité de coopérer à plusieurs. Il ne s'agit cependant pas d'un affrontement entre le multilatéral et le bilatéral, mais plutôt d'une nouvelle articulation entre les deux, surtout au niveau européen.

Mais cet Accord ne pourra être pleinement effectif que si l'on assortit aux dispositions une coopération pleinement opérationnelle. En effet, la mise en œuvre doit encore être effective. Du texte de l'Accord à la coopération sur les théâtres d'opération, en exercices, et dans le maintien de la dissuasion, il faut encore parcourir du chemin. Ainsi, on peut noter par exemple l'importance de l'établissement de commandements pour des opérations communes, qui révélera aussi

une capacité à travailler en commun. Cet Accord sera alors l'illustration du ratio investissement/volonté de se battre, pour deux acteurs clés en Europe et dans le monde.

Troisième table-ronde : L'évolution des cercles d'appartenance

Au prisme de réformes politico-institutionnelles augurées par le traité de Lisbonne, du nouveau concept stratégique de l'OTAN et des évolutions récentes opérées dans la zone méditerranéenne-africaine, les trois chercheurs ont mis en exergue les fenêtres d'opportunités que révèlent les trois différents agendas pour la France en précisant les questionnements scientifiques en cours, dans un contexte international globalisé et multipolaire.

Selon l'analyse de Sven Biscop, directeur du programme « Security and Global Governance » Egmont Institute à Bruxelles, la multipolarité impose aux Etats membres de l'UE, dont la France fait partie, de renforcer l'Union en tant qu'acteur stratégique. Si l'Union européenne dispose d'un réel potentiel, elle doit davantage développer : sa stratégie, ses moyens et consolider la volonté politique européenne. 1-La Stratégie de sécurité européenne de 2003 « reste encore incomplète ». Si elle offre une approche pertinente et encore valable, les Etats membres doivent toutefois clarifier les objectifs de l'UE. 2- Les moyens de l'Union européenne sont « conséquents ». Cependant, Sven Biscop soulignent la fragmentation dans le développement des capacités; Sven Biscop en appellent aux Etats-membres pour consolider leur capacité de coordination dans le domaine. Il voit à cet égard dans le traité franco-britannique, du 2 novembre 2010, non seulement un écho à la CSP mais également un moyen d'encourager les 25 autres EM dans la gestion et développement de leurs capacités de défense. 3- le leadership : le

traité de Lisbonne offre un potentiel dans le rôle de la Haute représentante. Si le processus de mise en œuvre peut sembler chronophage, il voit toutefois, dans le Conseil européen des opportunités pour renforcer le rôle de Mme Ashton.

L'examen des contraintes et opportunités de la nouvelle Alliance, par le Général Jean-Paul Perruche, appelle à revenir d'une part sur 1-les « constantes » de l'OTAN – sa nature ; 2- d'autre part sur le nouveau concept adopté à Lisbonne le 20 novembre dernier ; 3- pour enfin réfléchir sur la nouvelle posture française au sein de l'organisation.

La nature de l'OTAN a) « l'OTAN est une organisation de sécurité européenne mais sous vecteur d'influence américaine ou leadership américain » dont la cohésion repose davantage dans les mains des Etats-Unis. b) L'absence de position harmonisée et commune des Européens, reflété dans le concept stratégique, présente davantage une approche consensuelle « sans pour autant rapprocher les intérêts stratégiques des Etats membres ». c) il voit également chez certains Etats membres « une défausse de responsabilités » dans l'OTAN, d) qui peut « générer une culture de dépendance vis-à-vis des Américains ».

2- Le concept stratégique représente un « exercice de cohésion » mais également d'actualisation et d'anticipation des enjeux stratégiques. Dans sa nouvelle version, le général Perruche observe les points suivants : a) la réaffirmation des valeurs et objectifs de paix et de liberté poursuivis par l'Alliance ; b) « Une OTAN omnipotente » rendue possible par une interprétation élargie de l'article 5 et l'entrée de l'Alliance dans le domaine de la prévention des conflits ; c) un « chef d'œuvre consensuel » eu égard à la question du nucléaire « sur fond de désaccord franco-allemand » ; d) le besoin de partenariats exprimé avec l'UE et la Russie, mais qui reste

« NATO-centred » ; e) une volonté de réformes institutionnelles et financières ; f) la réaffirmation de la porte ouverte à d'autres Etats-membres ; g) la relation OTAN-UE qui reste à clarifier.

3) Le général révèle une capacité d'influence réelle de la France dans l'Alliance, qui a su grâce à « une voix crédible militaire » poursuivre son agenda dans la réforme des structures et du contrôle budgétaire de la nouvelle OTAN.

En conclusion, le général Perruche invite à réfléchir sur les ressources humaines disponibles et « le risque de dépendance » en vue de préserver « une capacité d'initiative et d'auto-analyse » propre à la France.

Philippe Hugon révèle un « paradoxe français » dans sa relation avec l'espace méditerranéen et africain. Alors que l'Afrique ne témoigne pas d'un intérêt économique de premier plan pour la France en comparaison avec la zone asiatique ou latino-américaine, la France demeure très fortement engagée dans la région avec une aide au développement conséquente (60%), des programmes multilatéraux européens de type ACP ou au travers des programmes de l'UpM et une présence forte en termes militaires, politiques et culturels.

Si l'Afrique et la Méditerranée peuvent encore présenter des disparités en terme de développement économiques et financiers ; des zones de conflits interétatiques et intraétatiques ; d'un ensemble « d'activités non régulées », cet espace regorge d'opportunités en termes de croissance, de ressources premières (hydrocarbures), avec un Marché en 2050 de plus de deux milliards d'habitants.

Selon Monsieur Hugon, il faut créer un continuum, une continuité entre la France/ l'Europe et ces territoires en vue de créer un équilibre et une complémentarité sur les enjeux tels que les processus de pacification, les questions démographiques ou encore migratoires.

Monsieur Hugon conclut en s'interrogeant sur la place de la France dans cet espace : « Faut-il gommer le poids de l'histoire pour favoriser des interventions multilatérales en Afrique ? Ou s'agit-il de renforcer davantage les relations que la France entretient avec la Méditerranée et l'Afrique en raison de son histoire ? »

Quatrième table-ronde : Quels partenaires pour les grands défis ?

La question du nouvel acteur que représente le G20 est adressé par Christian Lechervy, directeur adjoint de la Prospective au ministère des Affaires étrangères et européennes. Il 19 pays plus l'Union européenne pour favoriser la concertation internationale et le dialogue entre les principales puissances économiques. Ce club restreint a acquis à la faveur de la crise économique une importance et une originalité incontestables sur la scène internationale. Il offre aux anciennes puissances économiques et aux pays émergents un espace pour discuter des principaux défis du monde contemporain. Le G20 permet ainsi de contourner le multilatéralisme institutionnalisé et de développer des regroupements pragmatiques pour des coopérations sur des enjeux spécifiques. Il s'inscrit dans une forme renouvelé de multilatéralisme, rétracté sur un nombre limité d'acteurs. De la même manière, le BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) et l'IBSA (Inde, Brésil ou Afrique du Sud) constituent des assemblages de puissance d'ampleur transcontinentale. La prolifération de ces forums est symptomatique d'une transformation du multilatéralisme qui évolue vers des formes plus informelles pour pallier les déficiences des institutions internationales. Mais une telle évolution pose plusieurs problèmes : elle malmène l'ONU, déjà passablement affaiblie, écarte les petits Etats attachés à une approche institutionnalisée à dimension

globale (la révolte des 172), et écarte la société civile, pourtant de plus en plus investie dans les relations internationales.

Ensuite Thierry Tardy, enseignant-chercheur au Centre de politique de sécurité de Genève (CPSG) et expert associé au CERI présente les principaux éléments de l'agenda onusien de la France. Si l'ONU reste le canal traditionnel d'expression de la puissance française, le rôle donné à l'organisation internationale dans la politique étrangère française tend à décroître depuis la fin des années 1990. Le Conseil de Sécurité continue de concentrer l'attention de la France du fait de son effet multiplicateur de puissance. La France favorise son élargissement pour redonner du pouvoir à celui-ci qui gagnerait en légitimité. Mais un tel élargissement risque de nuire à l'efficacité de l'institution centrale du système onusien. Par ailleurs, la France est particulièrement active dans les débats sur les opérations de maintien de la paix, mais sa contribution en termes de troupes reste limitée. Cette situation s'explique par l'investissement consenti dans les missions de maintien de la paix, menées sous l'égide de l'Union européenne ou de l'OTAN. Les autres organes de l'ONU sont de plus en plus polarisés, souvent selon une ligne de clivage Nord-Sud, qui nuit à la capacité d'influence de la France.

Enfin l'impératif d'une approche sociologique des conflits est exposée par Bertrand Badie, professeur des universités à Sciences Po. Pour une approche renouvelée des conflits, il convient de développer une intelligence sociale des relations internationales pour saisir la production sociale de la conflictualité. Cette perspective passe par une prise de distance avec la filiation hobbesienne des Relations internationales, construite autour de la notion de puissance, pour redécouvrir la sociologie durkheimienne et son concept d'intégration.

Cette dernière offre les moyens de comprendre les transformations engendrées par la mondialisation : en contribuant à intégrer l'ensemble des individus dans un même système, elle fait des disparités sociales l'enjeu majeur du monde contemporain. Elle permet de saisir les conséquences de la fin de la bipolarité qui engendrent des relations asymétriques et le développement d'un marché anarchique de la puissance. Elle éclaire la transformation des conflits qui s'inscrivent de plus en plus profondément au cœur des sociétés. Ensemble, la mondialisation, la fin de la bipolarité et la transformation des conflits concourent à l'anomie du système international où l'absence de règles engendre des comportements contestataires, dont le principal ressort est le ressentiment. Dans ces conditions, tout l'enjeu réside dans la construction de la solidarité internationale : elle passe par l'inclusion de l'ensemble des acteurs dans le système international et le développement de nouvelles formes d'action pour favoriser un traitement social de la conflictualité.

ANNEXES : EVENEMENTS STRATEGIQUES

(La chronologie suivante n'a pas vocation à l'exhaustivité, mais à revenir sur les événements de l'année écoulée qui ont retenu l'attention de nos chercheurs)

Arnould Bazire, Sabrina Berthevas, Sophie Dagand, Barbara Jankowski, Guillaume Lasconjarias, le colonel Jean-Luc Lefebvre, Emmanuel Nal, Eloi Sardin, Camille Sicourmat ont contribué à la rédaction des événements stratégiques.

11 janvier 2010 : essai antimissile chinois

La Chine débute l'année 2010 en démontrant sa capacité d'interception dans l'espace d'un missile balistique assaillant, ce qui est plus complexe à réaliser que la destruction réalisée trois ans plus tôt d'un satellite dont la position orbitale était bien connue. Cet essai peut être compris comme un avertissement politique aux intentions américaines de déployer un large système de défense antimissile. Il démontre également la capacité technologique de la Chine à se doter d'un système de défense antimissile si elle le décidait.

28 janvier 2010 : Conférence de Londres sur l'avenir de l'Afghanistan

La conférence de Londres organisée le 28 janvier 2010 a réuni 68 Etats en vue de mobiliser les ressources nécessaires à l'« afghanisation » de la sortie de crise. Il a été convenu au cours de la conférence que l'Etat afghan assumera des responsabilités de plus en

plus grandes d'ici 2014 en matière de sécurité et de développement. Pour ce faire, la conférence prévoit d'accentuer l'effort de formation des forces afghanes afin d'atteindre 300 000 hommes d'ici octobre 2011, seuil à partir duquel le transfert de la responsabilité de la sécurité pourra débiter dans certaines zones. Par ailleurs, les participants se sont accordés à verser une aide de 140 millions de dollars pour la mise en œuvre d'un programme de réconciliation nationale destiné à éloigner les combattants « réconciliables » de l'insurrection grâce à des incitations financières et des mesures de réintégration. Enfin, la mise en place d'une commission d'enquête sur la corruption et une augmentation de moitié de l'aide au développement ont été décidées tandis que la nécessité de recourir à une approche régionale de résolution du conflit a été affirmée.

3 février 2010 : Nouvelle campagne de recrutement 2010-2012 de l'armée de terre

Le 3 février 2010, l'armée de terre a lancé une nouvelle campagne d'information pour recruter 15 000 jeunes par année jusqu'en 2012, ce qui implique d'en contacter environ dix fois plus. Si l'on y ajoute les besoins de la Marine, qui s'élèvent à 3000 jeunes par an et ceux de l'armée de l'air qui en recrute 2500, les armées françaises sont l'un des premiers employeurs en France. En plus des traditionnels spots sur les chaînes de télévision ou au cinéma, les stands dans les salons professionnels, les armées misent désormais sur les applications pour *smartphones*, les sites Internet dédiés aux jeunes et ont créé une page *Facebook* spécifique au recrutement.

5-7 février : 46^e conférence sur la sécurité (Munich)

La conférence de Munich sur la sécurité réunit chaque année les chefs de diplomatie et les ministres de la Défense de près de 40 pays et un certain nombre d'anciens dirigeants et de diplomates internationaux. Ce forum indépendant vise à aborder les principales Pour sa 46e édition, qui s'est tenue du 5 au 7 février 2010, l'accent a été mis sur l'avenir de l'OTAN, l'engagement en Afghanistan ainsi que le contrôle des armements et la sécurité au Moyen-Orient.

13-25 février 2010 : Opération « Moshtarak » dans la province afghane d'Helmand

Emblématique à la fois de la nouvelle approche McChrystal et de la reconquête des bastions insurgés dans le Sud du pays et essentiellement en Helmand, 15 000 soldats de l'ISAF et des forces de sécurité lancent l'opération *Moshtarak* (« Ensemble » en dari) du 13 au 25 février 2010 dans le district de Nad-e-Ali pour les troupes britanniques et de Marjah pour les Américains. Visant un but politique, la réinstallation d'une gouvernance efficace au profit des populations locales, cette opération – parallèlement aux aspects militaires – insiste sur le développement économique et sur l'écoute des attentes locales afin que la population se rallie au gouvernement légitime de Kaboul plutôt qu'elle ne soutienne l'insurrection. Pensée comme la première offensive avant la reprise de Kandahar, l'opération *Moshtarak* sert de test grandeur nature à la nouvelle stratégie de la coalition et valide les instructions de McChrystal en matière de mise en place d'une forme politique appuyée par les opérations militaires.

16 février 2010 : 30^e ratification de la convention d'Oslo du 3 décembre 2008 sur l'interdiction des bombes à sous-munitions (BASM).

Il fallait que trente Etats ratifient la convention pour qu'elle puisse entrer en vigueur, ce qui est devenu effectif au 1^{er} août 2010. C'est une coalition d'ONG dénommée *Coalition contre les bombes à sous-munitions*, regroupant 300 ONG, qui a obtenu après des années de travail l'adoption de cette convention. Les bombes à sous-munitions sont des armes auxquelles sont reprochés des effets meurtriers à long terme, bien après que le conflit qui a généré leur dispersion a pris fin. Les BASM peuvent disperser autour du lieu d'impact et sur un assez vaste périmètre, de petites bombes qui n'explosent pas toutes lors de l'impact avec le sol. Le traité interdit la production, le stockage, l'utilisation, le commerce et le transfert des BASM, mais il tire également les leçons des insuffisances de la convention d'Ottawa en mettant en place un système d'aide financière aux pays qui ont des victimes de ce type d'armes. Toutefois, comme pour la plupart des traités multilatéraux à vocation universelle restreignant ou interdisant l'usage d'armes, la portée de celui-ci est entachée par l'absence de certaines puissances au moment de la signature : Etats-Unis, Russie, Chine, Inde, Pakistan, Israël.

20 février 2010 : Chute du gouvernement aux Pays-Bas

Le 20 février 2010, le gouvernement de coalition de centre-gauche néerlandais, en place depuis 2007, donne sa démission à cause de divergences internes au sujet de la guerre en Afghanistan. En début d'année, l'OTAN a en effet demandé des renforts aux pays contributeurs. C'est à l'occasion d'un débat sur le maintien des troupes néerlandaises au-delà du mois d'août 2010 que le premier ministre, après seize heures de débats, a annoncé la démission de son gouvernement. À partir d'août, le contingent de 2000 soldats

néerlandais a donc commencé son retrait. Les Pays-Bas sont le premier pays de la coalition à se retirer du conflit Afghan et les médias soulignent que les opinions publiques des autres pays contributeurs, de plus en plus défavorables à cet engagement, pourraient y voir une occasion de réclamer le départ de leurs troupes.

7 mars 2010 : Elections législatives irakiennes

Les deuxièmes élections législatives tenues en Irak depuis la chute de Saddam Hussein ont mobilisé largement la population. 6 000 candidats ont brigué les 325 sièges du Conseil des représentants tandis que la participation des électeurs s'est élevée à plus de 60% malgré les violences qui ont traversé le pays (38 personnes ont été tuées et 110 blessées le 7 mars). Contrairement aux législatives de 2005, les partis sunnites n'ont pas boycotté les élections. Après trois semaines de dépouillement au cours desquelles la majorité des partis a porté des accusations de fraude, la liste laïque de l'ancien premier ministre Iyad Alaoui est arrivée en tête suivie de près par la liste du premier ministre Nouri al-Maliki puis par l'Alliance nationale irakienne, le bloc chiite proche de l'Iran. L'absence d'une majorité franche comme l'incapacité des principaux partis irakiens à trouver un accord concernant la répartition ethnique et confessionnelle des trois plus grandes charges (chef de l'Etat, premier ministre, président du parlement) ont conduit l'Irak dans une impasse politique de plusieurs mois. Le 11 novembre toutefois, le président Talabani, d'origine kurde, a été reconduit. Il a aussitôt renouvelé le mandat du premier ministre chiite Nouri al-Maliki tandis que le sunnite Oussama Al-Noujaifi a été nommé président du parlement.

8 avril 2010 : Signature du nouveau Traité de désarmement nucléaire (START) entre les Etats-Unis et la Russie à Prague.

Fragilisées par la décision unilatérale de l'administration Bush de procéder au déploiement d'un système ABM, les négociations autour de « New START » ont bien failli ne jamais aboutir. Après plus d'une décennie de tractations infructueuses à propos de START III, les discussions entre Moscou et Washington se sont accélérées avec l'arrivée d'Obama à la barre de la Maison blanche. Elles ont débouché sur la signature à Prague par les présidents américain et russe, le 8 avril 2010, d'un nouvel accord de maîtrise des armes nucléaires dont le nom formel est *Measures for the Further Reduction and Limitation of Strategic Offensive Arms*, un libellé qui écarte d'office l'épineux dossier de la mise en œuvre de systèmes antimissiles. Dans cette optique, New START affiche des ambitions plutôt modestes. Le traité de 2010 plafonne à 1 550 le nombre de missiles balistiques opérationnels à l'horizon 2017 (contre une fourchette de 1 700 à 2 200 en 2012). Il exclut les armes nucléaires tactiques et il permet éventuellement de garder en réserve des ogives du moment qu'elles ne sont pas déployées. Le document marque toutefois la reprise d'un dialogue constructif entre les deux anciens ennemis de la guerre froide, qui incarnent encore aujourd'hui les États disposant des arsenaux nucléaires les plus imposants de la planète. START III a ainsi été ratifié sans surprise par le parlement russe le 25 janvier 2011 et par le congrès américain le 22 décembre 2010 à une large majorité, alors que plusieurs analystes s'attendaient à une vive opposition de la part des républicains.

10 avril 2010 : Décès de tous les chefs d'états-majors des armées polonaises dans l'accident de l'avion présidentiel de Smolensk

Le 10 avril 2010, la Pologne perdait son président ainsi qu'une centaine de membres appartenant à ses élites politico-administratives et intellectuelles, dans l'accident de l'avion qui les transportait sur le lieu de la cérémonie de commémoration du soixante dixième anniversaire du massacre de Katyn⁵, près de Smolensk. Parmi les victimes figurait la totalité de l'état-major des forces armées polonaises : son chef d'état-major, le général Francisez Gagor, le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général Tadeusz Buk, le chef d'état-major de la Marine de guerre, le vice-amiral Andrzej Karweta, le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Andrzej Blasik, le chef des opérations spéciales, Wojciech Potasinski, le chef des forces opérationnelles, le général Bronislaw Kwiatkowski, ainsi que les aumôniers catholiques et orthodoxes de l'armée polonaise et des généraux en retraite. Peu après l'annonce de l'accident, la presse étrangère a fait état de la crise qui pouvait guetter l'État polonais et son armée, décapitée, fait sans précédent dans son histoire. Les médias polonais ont été, eux, plus focalisés sur la disparition du Président et de son épouse et les militaires ont été relativement peu évoqués. En attendant les nominations des remplaçants, les adjoints des chefs devaient assurer l'intérim. Cet événement est intervenu dans une période de pleine mutation des forces armées polonaises et a bouleversé les processus de nomination en cours, comme celle du Général Cieniuch, pressenti pour rejoindre le commandement de l'OTAN à Norfolk, en tant qu'adjoint au commandant suprême et qui a finalement été nommé chef d'état-major des armées. Les relations

⁵ Le massacre de Katyn : il y a soixante-dix ans, Staline donnait l'ordre d'exécuter par balle près de 22 000 officiers de l'armée polonaise, dont beaucoup de réservistes, ce qui explique que la Pologne ait perdu à ce moment-là non seulement les cadres de son armée mais aussi de très nombreux intellectuels.

entre la haute hiérarchie militaire et l'autorité politique seront probablement durablement affectées par cette perte brutale et de grande ampleur à ce niveau de responsabilité, car elles devront être reconstruites sans le passage de flambeau des anciens titulaires des postes.

12-13 avril 2010 : Conférence sur la sécurité nucléaire à Washington

Réuni les 12 et 13 avril 2010 à Washington, le sommet sur la sécurité nucléaire – le plus important organisé par les Etats-Unis depuis 1945 – a rassemblé les délégations de 47 pays. L'objectif consistait à définir un certain nombre de mesures et d'engagements pour lutter contre la menace d'un terrorisme nucléaire qualifiée par John Brennan, conseiller du président Barack Obama pour l'anti-terrorisme, de « réelle, grave et croissante ». Les stocks mondiaux d'uranium enrichi et de plutonium, matières requises pour mettre au point une bombe A, seraient respectivement de 1.600 tonnes et de 500 tonnes ; or, 50 kg d'UHE ou 25 kg de PU 239 suffisent pour réaliser une bombe. Durant ces deux jours, et avec en perspective la conférence d'examen du TNP le mois suivant, l'Ukraine a annoncé qu'elle allait se défaire de tout son uranium hautement enrichi (UHE), comme l'ont promis le Canada et le Mexique. Les Etats-Unis et le Canada ont appelé à la création d'un fonds de 10 milliards de dollars pour améliorer la sécurité des matériaux fissiles dans le monde. Les Etats présents ont conclu un accord en sept points : sécuriser en quatre ans les matières nucléaires vulnérables, empêcher des acteurs non-étatiques d'obtenir informations ou technologies nucléaires, encourager la conversion des réacteurs nucléaires (pour qu'ils fonctionnent à l'UFE, uranium faiblement enrichi), améliorer la coopération entre Etats dans le

domaine du trafic nucléaire illicite. Les trois derniers points viennent confirmer les orientations du TNP : affirmation du rôle essentiel de l'AIEA, du droit des Etats de développer et utiliser l'énergie nucléaire, nécessité de travailler avec l'industrie nucléaire.

15 avril 2010 : discours spatial du Président Obama

Le Président Obama prononce en Floride, au Centre spatial Kennedy, le discours fondateur de la nouvelle politique spatiale américaine pour les décennies à venir qui se place dans le prolongement du fameux « *Go to the Moon* » de son illustre prédécesseur, John Fitzgerald Kennedy, il y a près de cinquante ans. Le Président Obama annonce une première mission habitée vers un astéroïde à partir de 2025, et une autre autour de Mars à *la mi-2030*, suivie d'un atterrissage sur Mars dont l'échéance n'est pas annoncée. En revanche, il renonce à programmer un retour sur la Lune, puisque « *nous y sommes déjà allés* ». Au-delà de l'effet d'annonce qui focalise sur le programme des vols habités, c'est toute la politique spatiale américaine – tout du moins son volet civil – qui est concernée, puisque le programme *Constellation* est abandonné et l'exploitation des navettes spatiales arrêtée en 2011, laissant la NASA sans moyen propre d'envoyer un équipage dans l'espace durant plusieurs années. Les principales décisions présidentielles concernent le prolongement d'exploitation de la station spatiale – en coopération internationale – durant cinq années supplémentaires, l'annonce de la poursuite du développement de la future capsule habitée *Orion* en parallèle avec la subvention apportée à des initiatives du secteur privé. Il y a enfin le financement de recherches pour un futur lanceur lourd (3 milliards de dollars annoncés) et des développements technologiques qui permettront de concevoir les vaisseaux du futur, capables *d'atteindre l'espace*

profond. L'abandon du programme *Constellation* et la future restructuration de la NASA faisait craindre des suppressions de postes, aussi le Président Obama rassure-t-il son auditoire en annonçant la création de 10 000 emplois dans le secteur spatial américain durant les prochaines années. Ce discours sera complété par l'adoption du *National Space Policy of the United States of America*, le 28 juin.

17 mai 2010 : Le Brésil et la Turquie signent avec l'Iran un accord sur l'enrichissement son uranium.

L'accord tripartite (Brésil-Turquie-Iran) de Téhéran, conclu le 17 mai 2010, résulte d'une médiation entreprise par le Brésil et la Turquie pour tenter de dénouer la crise nucléaire iranienne, en dehors du groupe de négociation '5+1' (membres permanents du CSONU + Allemagne). Rappelant le droit de l'Iran à l'accès au nucléaire civil (garanti par le TNP), l'accord prévoit l'échange en Turquie, sous l'égide de l'AIEA, de 1200 kg d'uranium iranien faiblement enrichi (3.5%) contre 250 kg d'uranium enrichi à 20%, fourni par la France et la Russie et destiné - officiellement - au réacteur de recherche médicale de Téhéran. La Turquie et le Brésil pointent ainsi les failles du TNP (non adhésion d'Israël qui maintient une position ambiguë sur la possession de l'arme), et veulent faire reconnaître le droit pour tous (et avant tout pour eux) à l'accès au nucléaire civil. Il s'agit d'une parfaite illustration de la nouvelle politique étrangère turque du « zéro problème avec nos voisins » au niveau régional et de « profondeur stratégique » au niveau international, qui la conduit à rechercher de nouveaux partenaires dans un monde multipolaire. Au-delà de leurs intérêts nationaux propres, les stratégies brésilienne et turque sont proches : s'imposer comme des interlocuteurs indispensables tout en refusant d'être adossés à une superpuissance ou de se replier sur leur

statut d'émergents. Les deux membres temporaires du CSONU offrent ainsi une alternative à la « diplomatie de club » des grandes puissances, une diplomatie fondée sur la contestation (modérée, contrairement à l'Iran) et non plus seulement sur la puissance. La réaction du groupe 5+1 est, à cet égard, éloquente: bien que l'accord de Téhéran reprenne quasiment mot pour mot la proposition du groupe de Vienne d'octobre 2009 (lequel, s'il avait été accepté par l'Iran, envisageait l'arrêt des sanctions), il fut pourtant fortement dénoncé. Estimant que l'Iran n'honorait pas ses engagements, qu'un tel accord affaiblirait le rôle de l'AIEA, fragiliserait le TNP et pourrait conduire à une course à l'arme nucléaire dans la région, le CSONU a voté le renforcement des sanctions contre l'Iran (R 1929 du 19 juin). L'approbation de l'initiative turco-brésilienne par les grandes puissances aurait été perçue comme un aveu d'échec, en même temps que l'acceptation d'une diplomatie Sud-Sud qui se développerait hors des tribunes onusiennes - sur lesquelles elles ont tout pouvoir grâce à leur droit de veto - et dont elles seraient exclues.

28 mai 2010 : Conclusion de la 8^{ème} Conférence d'examen du TNP - La question d'une Zone Exempte d'Armes Nucléaires au Moyen-Orient

Du 3 au 28 mai 2010 s'est tenue à New-York la 8^{ème} Conférence quinquennale d'examen du Traité de Non-Prolifération (TNP). L'une des conclusions du document final de cette conférence reprend l'idée de chercher à instaurer une ZEAN au Moyen-Orient, une zone exempte d'armes nucléaires telle que la prévoit l'article VII du TNP, où aucune arme de cette nature n'est entreposée, testée ou simplement en transit. Il existe à ce jour six ZEAN : l'Antarctique, l'Amérique Latine et les Caraïbes, le Pacifique Sud, l'Asie du Sud-Est, l'Afrique

et l'Asie Centrale, chacune définie par un traité. La perspective d'ajouter le Moyen-Orient à cette liste avait déjà été évoquée en 1974 par l'Iran et l'Egypte ; en 1995, elle avait été également au cœur de la 5^{ème} Conférence d'examen qui avait abouti à la résolution NPT/CONF.1/1995/32/RES/1. La Conférence de 2000 en avait encore souligné l'importance et en décembre 2009 une résolution (64/26) de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient », avait été adoptée sans mise aux voix ; mais la posture d'ambiguïté nucléaire d'Israël et le fait que l'Etat Hébreux n'ait pas adhéré au TNP en a compliqué la perspective. Le document final de la 8^{ème} Conférence d'examen du TNP prévoit donc la nomination d'un facilitateur qui mènera des consultations avec les pays concernés quant à la mise en œuvre de la résolution de 1995 sur l'établissement de cette ZEANMO. Il entreprendra ainsi la préparation de la Conférence de 2012, qui n'est encore pour l'heure qu'un rendez-vous diplomatique programmé.

31 mai 2010 : Démission du président de la République allemande sur fond de guerre en Afghanistan

Le 31 mai 2010, le Président de la République fédérale d'Allemagne, Horst Köhler, a donné sa démission, après qu'une interview au sujet de l'Afghanistan ait provoqué une controverse dans le pays. Il y déclarait que l'engagement des troupes allemandes dans les opérations extérieures pouvait se justifier pour des raisons économiques : «A mon avis, la société dans son ensemble est en train d'accepter progressivement (...) que dans le doute et en cas de nécessité, un engagement militaire peut être nécessaire pour protéger nos intérêts, par exemple la liberté des voies commerciales, par exemple en

empêchant l'instabilité dans des régions entières qui aurait des effets négatifs sur nos échanges, nos emplois et nos revenus.».

Selon lui, ces propos sur les raisons de la participation allemande n'étaient pas sensés inclure la guerre en Afghanistan. Malgré un rôle essentiellement honorifique, c'était un personnage respecté, garant de la Constitution et sa démission a créé la stupeur.

4 juin 2010 : lancement inaugural réussi pour le *Falcon-9*

La société *Space-X* réussit le vol inaugural de son lanceur spatial *Falcon-9* le 4 juin 2010, qui sera suivi d'un second vol de qualification satellisant la capsule expérimentale *Dragon* le 8 décembre 2010. Le développement du lanceur spatial *Falcon-9* s'inscrit dans la nouvelle perspective présidentielle de confier le transport vers la station spatiale internationale des charges et des astronautes à un secteur privé concurrentiel. Si la fiabilité du *Falcon-9* se révèle conforme aux prévisions, celui-ci deviendra un concurrent sérieux du lanceur européen Ariane-5 qui domine encore le marché de lancement des satellites commerciaux, avec 60 % de part de marché.

23 juin 2010 : Remplacement du général Stanley McChrystal par le général David Petraeus à la tête des forces internationales en Afghanistan

Un article du magazine *Rolling Stones*, intitulé « The Runaway General », paru le 21 juin 2010, rapporte les propos peu amènes tenus par le général McChrystal et certains de ses proches collaborateurs sur la façon dont l'exécutif américain gère la guerre en Afghanistan et notamment, l'approche défendue par le vice-président Joe BIDEN. Malgré de nombreux soutiens, McChrystal est relevé de son

commandement et remplacé par son supérieur, le général David Petraeus. En un an, depuis sa nomination au mois de juin 2009, McChrystal avait imposé un style et une ligne politique directrice originale fondée sur l'approche contre-insurrectionnelle (COIN) : élaborant une nouvelle stratégie fondée sur la protection de la population civile, la formation et l'entraînement des forces de sécurité afghanes et la collaboration avec les partenaires de l'OTAN, McChrystal avait obtenu du président Obama une augmentation conséquente du nombre de troupe – quoique ce *surge* soit moins important que souhaité. Son remplacement par David Petraeus, alors à la tête de CENTCOM et un des partisans les plus vifs de la COIN, tend à prouver que le président Obama condamne moins le fond et la stratégie suivie que la forme et la liberté de ton d'un officier au style très particulier.

29 juin 2010 : conférence inaugurale de l'étude « Global Commons » de l'Otan

Le commandement de la transformation de l'Otan (*Allied Command Transformation - ACT*) anime un processus de dialogue stratégique sur les « *Global commons* » (mer, air, espace et cyberspace), expression dont il n'existe pas encore de traduction en français d'usage universel. Suite à la conférence de lancement du 20 juin 2010, un certain nombre de groupes de travaux se tiennent aux États-Unis, en Europe et même à Singapour. Ils réunissent, autour de l'équipe pilote d'ACT, quelques membres du siège de l'Otan, différentes délégations et missions des pays membres ou partenaires de l'Otan, des chercheurs de *think-tank*, des représentants d'entreprises privées. L'enchaînement des travaux doit déboucher sur la remise d'un rapport en février 2011. Sans présumer de ce que sera le contenu de ce

rapport, trois points communs aux domaines étudiés sont identifiés : les causes de l'insécurité des Global Commons sont souvent le fait de nouveaux acteurs non-étatiques, l'asymétrie est favorable à l'attaque, enfin un type de résilience adapté à chaque menace doit être développé.

1^{er} juillet 2010 : Fin de la conscription en Suède. Passage de 9 à 6 mois du service militaire en Allemagne

La Suède a décoré ses derniers appelés le 1^{er} juillet 2010. Le service militaire qui durait onze mois n'y était d'ailleurs plus obligatoire, après avoir connu des contingents de 50 000 soldats du temps de la menace soviétique. Avec la fin de la guerre froide, leur nombre était tombé à 5000. Le Parlement l'avait aboli en juin 2009. La Suède, qui envoie de plus en plus de militaires dans les opérations multinationales, a opté pour une armée professionnelle de 35 000 militaires auxquels s'ajoutent 38 000 réservistes.

Même en Allemagne, pays dans lequel la conscription est partie intégrante de l'identité nationale depuis la seconde guerre mondiale, sa fin est prévue. Le ministre de la Défense a pris la décision de porter de neuf à six mois la durée du service militaire obligatoire le 1^{er} juillet 2010, et sa suspension est programmée pour juillet 2011. L'opinion publique allemande est loin d'être favorable à cette décision, puisque 51% des Allemands s'y opposent, la conscription étant, dans ce pays, associée à la démocratie. Mais cette mesure qui s'accompagne d'une diminution des effectifs de la Bundeswehr de 250 000 à 185 000 soldats répond aux restrictions budgétaires décidées par le gouvernement.

Fin 2010, l'UE ne comptait plus que 6 armées de conscription sur 27 : celles de la Grèce, de Chypre, de l'Estonie et de la Finlande, pays qui

n'envisagent pas de mettre un terme à la conscription et celles du Danemark et de l'Autriche, pays dans lesquels le service est court et peut être remplacé par un service civil.

14 juillet 2010 : Le défilé du 14 juillet célèbre les Indépendances africaines

En 2010, dix-sept pays africains fêtent le cinquantenaire de leurs indépendances : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, République démocratique du Congo, Sénégal, Somalie, Tchad, Togo. Sur les 14 anciennes colonies françaises, 13 ont défilé lors des cérémonies du 14 juillet sur les Champs Elysées. Seule la Côte d'Ivoire, représentée par son ministre de la défense, ne participait pas au défilé. L'armée malgache, qui était présente lors de la parade, n'était pas représentée en raison du contexte politique troublé. Cette édition 2010 de la Fête nationale française visait à rendre hommage à la fraternité liant la France aux pays africains, dont les troupes ont contribué à sa défense et à sa libération pendant les deux guerres mondiales.

Juillet 2010 : Exécution de Michel Germaneau

Michel Germaneau est parti au Mali pour le compte de l'association Enmilal, spécialisée dans le soutien à la scolarisation et à la santé. Enlevé le 20 avril, il a été détenu par la cellule d'Aqmi dirigée par l'émir algérien Abdelhamid Abou Zeid, celle qui avait déjà été impliquée dans l'enlèvement de Pierre Camatte, libéré en janvier. Alors que l'expiration de l'ultimatum fixé au 26 juillet approche, les forces spéciales françaises mènent une opération de la dernière chance dans le nord du Mali. Alors qu'AQMI a déclaré avoir exécuté M.

Germaneau, des doutes subsistent quant au fait qu'il serait décédé faute de médicament pour le traitement de ses troubles cardiaques.

Août 2010 : Rendez-vous spatial chinois

La Chine a discrètement réalisé un rendez-vous spatial, de façon automatique, entre deux satellites chinois au milieu du mois d'août 2010. Selon Pierre Barthélémy, le fait est révélé grâce à la curiosité d'un scientifique russe, Igor Lissov : « *En analysant les données publiques fournies par l'armée américaine, ce spécialiste russe du spatial s'est aperçu que le satellite chinois SJ-12, lancé le 15 juin, avait progressivement gagné l'orbite d'un de ses cousins, SJ-06F (qui date, lui, de 2008), et s'en était rapproché si près, moins de 200 mètres, que l'on pouvait qualifier cette manœuvre de rendez-vous dans l'espace*⁶. » Au-delà de son application aux vols habités, la maîtrise du rendez-vous spatial peut avoir des utilisations à des fins de défense, pour réaliser par exemple l'inspection ou la neutralisation de satellites adverses...

19 août 2010 : Retrait de la dernière brigade de combat américaine d'Irak

Sept ans et cinq mois après l'entrée en Irak, et quelques jours avant l'ultimatum fixé par le président Obama, la dernière brigade de combat américaine, articulée autour de la 2^e division d'infanterie, franchit la frontière avec le Koweït. « Moment historique » selon le

⁶ BARTHÉLÉMY, Pierre, « Discrètes chinoïseries dans l'espace », in *Globule et Télescope*, 6 septembre 2010 : <http://blog.slate.fr/globule-et-telescope/2010/09/06/de-bien-discrettes-chinoïseries-dans-lespace/> (site consulté le 17 janvier 2011).

Pentagone, ce transfert signifie la fin des opérations de combat mais nullement la fin de l'engagement américain dans le pays. Après ce retrait, le nombre de militaires américains reste supérieur à 50 000 soldats, désormais impliqués dans des missions d'entraînement et de formation de l'armée irakienne (opération « Aube Nouvelle »). En un an, plus de 90 000 soldats ont été retirés d'Irak, et le mouvement s'est accéléré après les élections de mars 2010. Ce mouvement s'inscrit dans la phase de transition et de dévolution des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre aux forces irakiennes. En vertu d'un accord de sécurité entre Washington et Bagdad, les derniers soldats américains devraient quitter le pays à la fin 2011.

18 septembre 2010 : Elections législatives afghanes

Les législatives afghanes tenues le 18 septembre 2010 ont opposé 2 500 candidats, dont 400 femmes, en lice pour les 259 sièges de la *Wolesi Jirga*, le parlement afghan. Ces deuxièmes élections d'ampleur nationale se sont déroulées dans un climat plus violent (485 incidents) mais moins sanglant (22 décès) que les élections présidentielles d'août 2009 et 92% des bureaux de vote ont pu ouvrir. Toutefois, de nombreuses fraudes ont été recensées par les observateurs et au moins 6 000 plaintes concernant les irrégularités électorales, la violence ou l'intimidation ont été déposées à la suite des élections. La Commission électorale indépendante a annoncé par la suite l'invalidation pour fraude de 1,3 million de bulletin de vote sur 5,6 millions tandis qu'une enquête criminelle s'est ouverte et que des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes. Abdullah Abdullah, a accusé le Président Karzaï de faire pression sur la justice afghane pour empêcher la disqualification de certains candidats. Finalement, les derniers résultats des élections ont été annoncés par la commission

électorale indépendante avec un mois de retard, début décembre, malgré l'opposition du Parquet. La date d'ouverture du Parlement a fait l'objet d'un désaccord entre le Président Karzaï et les élus. Le président Karzaï souhaitait attendre l'issue des travaux du tribunal spécial créé pour régler les contentieux relatifs aux résultats controversés. De leur côté, les élus qui ne reconnaissent pas la légitimité de cette institution souhaitait une ouverture rapide du Parlement. Un accord a fini par être trouvé : la première session parlementaire se réunira le 26 janvier 2011 –un mois environ avant la date envisagée par le président- en échange de quoi, les élus reconnaissent la légitimité de l'instance créée par le président afghan.

28 septembre 2010 : Formation du Haut conseil pour la paix afghan

Décidée au cours de la *Jirga de paix* de juin 2010, la création d'une structure destinée à mener des négociations avec l'ennemi a eu lieu le 28 septembre 2010. Près de 70 personnes dont des anciens talibans, des personnalités civiles et religieuses ainsi que des représentants de femmes et de groupes ethniques ont été appelés à siéger au Haut conseil pour la paix placé sous la présidence de l'ancien Président Rabbani. L'instance est destinée à superviser les éventuels contacts avec des chefs talibans désireux de négocier avec le gouvernement. Dans cette optique, le conseil a demandé à l'Arabie Saoudite, l'un des seuls Etats à avoir reconnu le régime taliban, d'encourager les insurgés à négocier. Par ailleurs, les autorités afghanes et pakistanaises ont décidé de convier une concertation binationale qui pourrait se dérouler sous l'égide de la Turquie. Au-delà de la promotion du Plan de paix et de réinsertion en Afghanistan, l'initiative

de réconciliation vise à créer un schisme entre talibans radicaux et modérés.

28 septembre 2010 : Offensive de la coalition dans la région afghane de Kandahar (Opération « Dragon Strike »)

Attendue pour le printemps puis pour le début de l'été, mais repoussée, l'ISAF et les forces de sécurité afghane lancent fin septembre 2010 l'opération « Dragon Strike » dans la région de Kandahar, fief historique des talibans et de leur chef, le mollah Omar. À la différence de l'opération autour de Marjah, annoncée longtemps à l'avance, « Dragon Strike » - dont les agences de presse n'apprennent le déclenchement que 24 heures après - témoigne d'une transformation visible depuis l'installation du général Petraeus aux affaires. Aux deux premières phases lourdement cinétiques, fondées sur des raids « kill and capture » des forces spéciales et des frappes ciblées suivies d'une large manœuvre d'encerclement et de ratissage de la zone confiées aux forces conventionnelles – américaines et afghanes -, destinées à réduire les poches de résistance talibanes, succèdent deux phases en direction de la population, marquant la réinstallation du gouvernement de Kaboul au travers de ses institutions légales et les efforts de la coalition en matière de développement économique et social, pour gagner les cœurs de la population pachtoune. La reprise de Kandahar est un préalable à l'opération « Hamkari » qui vise à déloger les talibans de leurs places fortes, tout d'abord dans le district d'Arghanbad, puis de Zhari, et enfin de Panjway. Après un mois d'offensive où la coalition se vante d'avoir repris l'initiative sur les talibans, les constats diffèrent quant aux résultats obtenus. La sécurité de la zone n'est guère au rendez-vous et les combats aux périphéries de la ville ont conduit plusieurs

milliers de réfugiés à trouver un abri et l'espoir d'une vie meilleure dans la ville même de Kandahar. Parmi eux, des insurgés, lesquels reprennent des actions ciblées contre les représentants du gouvernement de Kaboul. Les menaces des talibans et l'assassinat de personnalités qualifiées laissent en outre de nombreux postes de fonctionnaires non pourvus. La politique de « government in a box » demande du temps au moment où les talibans mettent la pression désormais dans le nord du pays.

Septembre 2010 : Enlèvement de cinq otages français travaillant pour AREVA

Sept personnes travaillant pour les groupes français Areva et Satom ont été enlevées au Niger : un Togolais, un Malgache et les cinq Français travaillant pour l'entreprise Satom, sous-traitant d'Areva sur le site minier d'Arlit (1000 km au nord de Niamey). Peu après cet enlèvement revendiqué par Al-Qaida au Maghreb Islamique (AQMI), les otages avaient été localisés dans la zone du Timétrine. Cette région montagneuse et désertique du nord-est du Mali est située à environ une centaine de kilomètres de la frontière algérienne. Officiellement, les cinq Français ont été enlevés en représailles au projet de loi destiné à interdire le port du voile intégral dans l'espace public français, projet adopté la veille de l'enlèvement par le Parlement.

2 novembre 2010 : XXXIe sommet franco-britannique, à Londres

Le 2 novembre 2010, à l'occasion du sommet annuel entre la France et l'Angleterre, Nicolas Sarkozy et David Cameron décide de signer un accord de coopération en matière militaire et de sécurité. Cette rencontre s'est accompagnée d'une déclaration qui présente les

objectifs fixés par ce partenariat. D'une ampleur inédite, et très largement forcée par la crise économique et les restrictions budgétaires des deux pays, cette coopération envisage : le développement d'une force aéronavale d'attaque intégrée franco-britannique, la création d'une force expéditionnaire commune interarmées et un accord de coopération dans le domaine du nucléaire militaire.

L'un des buts poursuivis par les deux chefs d'Etat est de « regrouper les industries » des deux pays pour « partager les coûts de développement », dont celui pour la France de renforcer l'Europe de la défense.

19 et 20 novembre 2010 : Sommet des chefs d'Etats et de gouvernements de l'Otan, à Lisbonne,

A l'occasion du sommet de Lisbonne des 19 et 20 novembre 2010, les 28 chefs d'états et de gouvernement de l'Alliance ont adopté un nouveau « concept stratégique ». Considéré par son Secrétaire général, Anders F. Rasmussen, comme « un des plus importants sommets dans l'histoire de l'OTAN », ce nouvel corpus doctrinal, qui remplace celui de 1999, servira de feuille de route pour les dix années à venir. Dans la continuité du rapport du groupe d'experts dirigé par l'ancienne Secrétaire d'Etat Madeleine Albright, le concept stratégique inclut les nouvelles menaces telles que les cyber-attaques et les missiles balistiques, ainsi que la mise en place d'un système de défense antimissile.

A noter la présence du président Russe Dmitri Medvedev qui s'est vu proposer une coopération avec l'OTAN dans la construction d'un bouclier antimissile. La question de la ratification rapide du traité de désarmement nucléaire russo-américain START a par ailleurs été abordée.

28 novembre 2010 : Elections en Côte d'Ivoire

Après des reports répétifs, le premier tour de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire s'est déroulé le 31 octobre 2010 avec une participation à plus de 80 % des populations. Cette élection présidentielle est la première élection démocratique organisée, ouverte à tous les candidats, depuis l'accession à l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960. Le second tour de ce scrutin qui s'est tenu le 28 novembre 2010, s'est soldé par la victoire proclamée des deux candidats. Alassane Ouattara, a été déclaré vainqueur avec plus de 54 % des voix par la Commission électorale indépendante tandis que Laurent Gbagbo, le président sortant, est reconduit à la tête du pays par le Conseil constitutionnel, qui le crédite de 51 % des voix. Le président sortant a immédiatement prêté serment comme président de la Côte d'Ivoire tandis qu'Alassane Ouattara qui a également prêté serment par écrit, est bloqué dans l'Hôtel du Golf, à Abidjan, qui lui sert de quartier général. L'Union européenne, les Etats-Unis, l'Union africaine, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Conseil de sécurité des Nations unies ont reconnu Alassane Ouattara comme le président légitime de ce pays. Laurent Gbagbo, installé au palais présidentiel, refuse de lui céder le pouvoir alors que la Communauté internationale fait pression sur Laurent Gbagbo et ses proches (gels des avoirs, restriction de la liberté de circulation). Afin d'éviter le recours à une intervention militaire de la CEDEAO et de trouver une solution pacifique à cette crise, les médiateurs africains se succèdent pour tenter de sortir la Côte d'Ivoire de cette impasse politique.

1er décembre 2010: La mise en place du Service européen pour l'action extérieur (SEAE)

Le Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE), institutionnalisé par le traité de Lisbonne (article 27 § 3 TUE) est entré en vigueur le 1er décembre 2010. Placé sous l'autorité du Haut Représentant pour les Affaires Etrangères et la Politique de Sécurité, Catherine Ashton, le SEAE aura pour mission principale de l'aider à « veiller à la cohérence et à la coordination de l'action extérieure de l'Union européenne », mais également à élaborer des propositions relatives à la politique à mener et à les mettre en œuvre après leur approbation par le Conseil européen.

Organe de l'Union Européenne « fonctionnant de manière autonome », le SEAE est maintenant doté d'un secrétaire général exécutif incarné par le Français Pierre Vimont et d'un directeur administratif, l'Irlandais David O' Sullivan. Le service compte environ 6000 personnes et son budget est décidé par le Parlement Européen.

3 décembre 2010 : Atterrissage de l'avion spatial X-37B sur la base aérienne de Vandenberg

Le « véhicule de test orbital » (*Orbital Test Vehicle*) X-37B avait fait l'objet d'un lancement le 22 avril 2010, dévoilé à la presse internationale. Au terme d'une mission de 225 jours dans l'espace, le X-37B se pose en toute autonomie sur la base aérienne de Vandenberg le vendredi 3 décembre 2010. Cet avion spatial n'est pas un prototype isolé, car le *second X-37B (OTV-2) doit être lancé, également par une Atlas-5, le 4 mars 2011*. Le constructeur Boeing communique les caractéristiques principales de ce drone spatial de 9 mètres de long sur 4,5 mètres d'envergure pour une masse au lancement de 5 tonnes. Conçu pour orbiter jusqu'à 270 jours d'affilée, ce véhicule aérospatial ne peut pas atteindre l'espace de manière autonome (il est satellisé par

le lanceur Atlas V), mais il est conçu pour retourner sur Terre par ses propres moyens. Les performances annoncées les plus intéressantes concernent les orbites accessibles à ce démonstrateur qui vont de 180 à 800 kilomètres d'altitude. Si ce véhicule possède effectivement la possibilité d'évoluer dans cette tranche d'altitudes en changeant plusieurs fois d'orbite durant sa mission, il peut notamment s'approcher des principaux satellites d'observation civils et militaires contre lesquels il pourrait agir. L'expérimentation du « véhicule de test orbital » X-37B n'est donc pas banale, car elle explore un domaine de vol assurant la transition entre l'air et l'espace. Préfigurant un futur avion spatial, ce véhicule aérospatial fait partie de la panoplie des moyens qui pourraient permettre de porter un jour la guerre dans l'espace.

13 décembre 2010 : Lettre ouverte au Président Obama sur la situation en Afghanistan

Le 13 décembre 2010, une cinquantaine d'intellectuels, experts, universitaires, responsables d'ONG américains et étrangers (dont deux Français) ont adressé une lettre ouverte au Président Barack Obama pour lui faire part de leur craintes quant à l'absence de scénario de sortie de crise crédible en Afghanistan. Ils constatent que la situation s'est aggravée depuis un an, rendant tout travail en dehors des grandes villes difficile. Les forces de la coalition, écrivent-ils, sont présentes en Afghanistan depuis plus longtemps que ne l'a été l'armée soviétique, la guerre coûte très cher, les pertes militaires alliées ont été supérieures en 2010 aux années précédentes et pourtant les Talibans sont présents plus que jamais dans le Nord et l'Ouest du pays et la reconquête du Sud ne se passe pas bien. Les raids de nuit, moyen pour mettre les Talibans hors d'état de nuire, sont considérés comme

illégitimes par les populations. Le soutien du Pakistan rend toute solution militaire peu réaliste. Les attaques de drones y ont un effet marginal sur les insurgés, mais déstabilisent en revanche le pouvoir. La deuxième partie de la lettre plaide pour une solution basée sur la négociation avec les Talibans, y compris les chefs qui se trouvent au Pakistan et ce aussi bien au niveau local que provincial. Les négociations devront inclure également les pays voisins de l'Afghanistan. Ces signataires ont pour point commun de bien connaître l'Afghanistan, pour y avoir travaillé avec la coalition et pour certains, bien avant l'entrée en guerre. C'est d'ailleurs la condition pour joindre son nom à la liste. Les rares médias qui ont rendu compte de cette initiative ont souligné l'absence persistante de débat en France concernant ce déploiement allié de 100 000 soldats dont 3700 Français.

18 décembre 2010 : Reconnaissance des homosexuels dans l'armée américaine

Le 18 décembre 2010, le Congrès américain a adopté, par 65 voix contre 31, une loi permettant aux homosexuels de faire état de leur orientation sexuelle dans les armées. La loi dite « *Don't ask, don't tell* » (ne pas demander, ne pas en faire état, sous peine d'exclusion), votée en 1993 est abrogée levant un tabou après 17 ans de luttes politiques et juridiques mené par les organisations de défense des droits des homosexuels. La loi « *Don't ask don't tell* » était considérée comme un compromis, obtenu sous la présidence de Bill Clinton. Ce dernier avait promis, lors de sa campagne présidentielle, la fin de la discrimination envers les homosexuels mais avait du reculer, confronté à la levée de boucliers des militaires. Au cours des dernières années, 13 000 militaires ont du quitter l'uniforme parce que leur

homosexualité avait été révélée ou découverte. On estime à 65 000 le nombre de militaires homosexuels servant dans l'armée américaine. L'institution n'a pas accueilli cette mesure de manière unanime. Les états-majors sont partagés, tandis que les militaires du rang sont pour à 60%, à l'image de l'opinion publique devenue favorable, à 75%, à la disparition de la discrimination envers les homosexuels dans les armées.